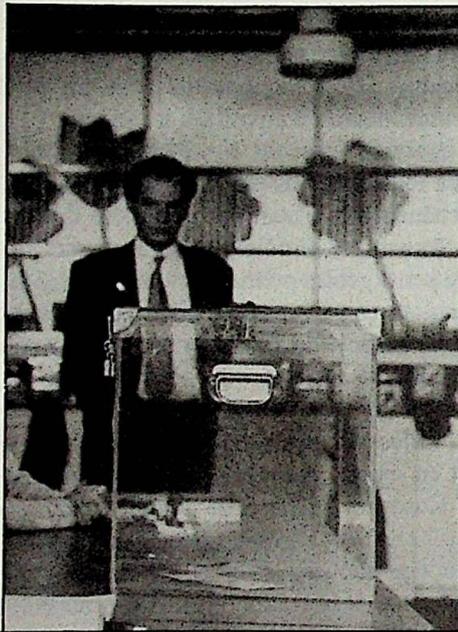


Diasporiques

Les Cahiers du Cercle Gaston Crémieux

Elections européennes ou test national ?



"Aux urnes, citoyens !" Extrait du film *Dieu seul me voit* de Bruno Podalydès (© Anne-Françoise Brillot).

L'Europe va prochainement voter pour élire son nouveau Parlement. Pour ceux d'entre nous qui sommes nés au cours de la première moitié de ce siècle finissant (et pour tous ceux qui en ont intimement intégré la mémoire), cette seule information devrait être source d'émotion. Force est toutefois de constater que les Européens les plus endurcis ont quelque difficulté à faire passer un courant d'enthousiasme à l'approche de cette élection.

Il vaut mieux bien sûr voter que s'entre-tuer, comme la situation au centre même de notre continent nous en donne l'abominable spectacle – en même temps que celui de notre impuissance à arrêter une bonne fois pour toutes le massacre. Mais, précisément, voter pour qui et pour quoi ? Nous avons beau nous "réjouir" du sursaut démocratique que représentent l'éviction de Commissaires douteux et la démission

collective d'un exécutif européen compromis, il n'empêche : quel lamentable spectacle, et quelle consternante incapacité ! S'il ne s'agissait encore que de l'exécutif... Cependant qui a, si peu que ce soit, l'expérience du fonctionnement communautaire sait qu'il est aux mains d'une administration certes désireuse de bien faire mais d'une exceptionnelle lourdeur, due tout autant aux méfiances réciproques des États membres qu'à ses viscosités propres.

Dans ce contexte peu exaltant, nombreux seront ceux à être tentés de donner, en juin prochain, une coloration autant nationale qu'européenne à leur suffrage.

Or, après bientôt deux années de gouvernement de la gauche plurielle, son bilan demeure contrasté. Il faut d'emblée saluer les efforts faits dans le domaine économique et social pour tenter de résorber une partie au moins du chômage. Les premiers résultats sont prometteurs et laissent de l'espoir pour l'avenir, ce qui tranche heureusement avec la situation que nous avons pendant si longtemps connue. Cependant, certaines des craintes spécifiques que nous exprimions dès l'arrivée inespérée de la gauche au pouvoir sont loin de s'être estompées.

Évoquons à ce propos quatre domaines particulièrement sensibles :

- Dans le domaine de l'Éducation nationale, on pouvait difficilement imaginer une telle accumulation de bévues et de fautes, porteuses du risque d'une durable impossibilité de procéder à quelque réforme sérieuse que ce soit.

- L'un de nos tribunaux administratifs vient de confirmer la plus que contestable expulsion de deux jeunes filles, élèves du collège de Flers, pour port du trop fameux foulard "islamique" : les pouvoirs publics ne sont certes pas directement responsables de cette décision d'ordre judiciaire, mais leur attitude au sujet de l'immigration ne portait-elle pas en germe cette prise de position à la fois surprenante et consternante vis-à-vis de celle, beaucoup plus sage, du Conseil d'État ?

- La condamnation récente à des peines de prison ferme d'une poignée de Maliens pour obstruction à leur expulsion *manu militari* dans un avion de ligne vient rappeler l'incapacité gouvernementale à résoudre le problème des sans-papiers – et, plus généralement, celui de l'immigration – autrement que par la méthode Pasqua-Debré : un pas de plus dans la mauvaise direction, celle contre laquelle nombreux sont les Français à avoir voté à gauche en 1997.

- Le dernier scrutin régional en Corse et la poussée nationaliste dont il témoigne montrent bien la nécessité absolue de prendre en compte les dimensions historiques et culturelles des problèmes de cette nature si l'on veut avoir quelque espoir de les (suite page 28)

n° 10

Mai 1999

Le sommaire est en page 28



Quand tous les choix sont mauvais...

On ne peut se réjouir, on ne peut condamner. Il n'y avait d'autre choix que les frappes aériennes contre un régime yougoslave qui aurait attendu que tous les Kosovars eussent quitté le Kosovo pour proposer un partage du pays, vidé de ses habitants. Peut-être le fera-t-il encore, d'ailleurs.

L'Europe, dans l'état actuel des choses, ne pouvait faire autrement. On peut critiquer le recours à l'OTAN – encore que les pays de l'Union Européenne ne disposaient pas des moyens logistiques nécessaires aux interventions précises et graduées qui étaient seules possibles. On peut s'étonner que le Conseil de Sécurité de l'ONU n'ait pas été réuni avant l'intervention – encore que ni la Russie ni la Chine (laquelle préside actuellement le Conseil) n'ont usé des prérogatives qui sont les leurs pour forcer un débat avant une intervention qu'elles savaient imminente. Que peut-on faire encore ? Sûrement pas imiter les communistes, les chevènementistes ou les Verts en affirmant qu'il fallait "continuer à négocier", alors qu'il crevait les yeux que les Serbes auraient continué à négocier, justement, jusqu'à l'exode de tous les Kosovars... en n'omettant pas d'en tuer un bon nombre au passage. Malgré qu'on en ait, il fallait donc frapper.

Qu'est ce qui a précipité les choses ? Rien qui soit franchement à la gloire des Européens, puisque l'on a attendu que le conflit s'internationalise pour tenter de l'étouffer –

oui, on a attendu que les Kosovars deviennent des réfugiés (l'Italie a même décrété l'état d'urgence dans l'attente de quelque quarante mille réfugiés) et, comme le disait naguère Hannah Arendt, les réfugiés créent nécessairement des problèmes internationaux puisqu'ils se présentent aux frontières. L'Europe ne pouvant donc ni se fermer aux réfugiés ni les faire disparaître, il fallait frapper. Et qu'on n'aille pas raconter que c'est encore un coup des Américains. L'Europe vient de faire un acte d'unité dans la crainte d'avoir à ouvrir ses frontières.

On aurait pu faire tout cela plus tôt, bien sûr, neuf ans plus tôt très exactement. Ce n'était pas prévisible ? Mais si, mais si... Même notre Cercle – qui n'est pas un rassemblement de petits génies politiques – parlait déjà du Kosovo, il y a cinq ans (nous republions dans la rubrique *Textes* un extrait de l'article de M. Bedja paru chez nous en 1995).

Et maintenant ? Milosevic peut céder, comme il peut s'obstiner. Il met en œuvre, malgré les frappes, un plan d'expulsion des Kosovars préparé de longue date, en feignant que c'est l'OTAN qui crée les réfugiés, et que les Serbes souffrent autant que les Kosovars. Certains imaginent que l'UCK (Armée de libération du Kosovo) pourrait conduire longtemps la guérilla contre une armée serbe déchaînée. C'est rêver. Alors quoi ? ... Hélas ! ■

Richard Marienstras

Le revirement du CRIF

Il y a bientôt deux ans le Cercle Gaston-Crémieux, avec un collectif d'une demi-douzaine d'organisations juives laïques, envoyait au CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France) une lettre ouverte (publiée dans le n°3 de *Diasporiques*), relative à la politique "aventureuse" du gouvernement israélien. Les membres du CRIF, ainsi que le président de cette organisation, y étaient fermement invités à ne plus cautionner, par un silence qualifié d'assourdissant, une orientation néfaste pour les habitants de ce pays et pour leurs voisins palestiniens. Cette lettre est longtemps restée sans réponse, encore qu'on nous ait fait comprendre, en privé, que certains responsables du CRIF partageaient notre point de vue.

C'est maintenant une sorte de réponse publique qui vient de nous être adressée indirectement par le CRIF, qui a fait une "tourné" au Moyen-Orient dont le moment le plus significatif et le plus notable a été une rencontre avec Yasser Arafat dans le territoire de Gaza.

Nous devons tous nous féliciter de ce geste, quelles que puissent être les raisons qui ont conduit à le faire. Ses motivations importent moins que sa portée politique.

Il manifeste clairement que la dérive droite du gouvernement d'Israël est devenue insupportable à une fraction considérable de la Diaspora. Et il indique aussi que la Diaspora, tout particulièrement en France, a tenu à signifier que l'ère où tout était bien qui venait de l'Israël officiel est désormais close. C'est peut-être l'indice d'une indépendance grandissante des notables de la Diaspora vis-à-vis d'Israël, qui pourrait être le commencement d'une véritable autonomie.

Nous sommes heureux d'avoir, pour une très modeste part, contribué à ce revirement. ■

Cercle Gaston-Crémieux



Médecin, avant d'être français

Le numéro 9 de Diasporiques contenait, entre autres, un texte du Dr Georges Federmann, médecin-psychiatre de Strasbourg, concernant l'assistance psychiatrique aux SDF. Aujourd'hui, nous publions la deuxième partie de sa réflexion, touchant les sans-papiers.

Ayant fait dans le numéro précédent de *Diasporiques* quelques observations sur les épreuves de nos concitoyens victimes de l'exclusion économique, et sensible à l'existence d'un centre de rétention¹ à Geispolsheim (à 10 km du centre de Strasbourg et à 300 m d'un hypermarché) qui voit passer un millier de personnes par an (chiffre correspondant à 1996), je me suis interrogé sur les problèmes psychiques chez les personnes en situation irrégulière. Aussi, sauf à accepter de passer à côté de maladies mentales chroniques ou aiguës, d'états confusionnels, d'états délirants aigus, de syndromes dépressifs ou anxieux qui ne seraient pas sans poser de réels problèmes éthiques et moraux, il m'a paru important de proposer la mise sur pied d'une antenne médico-psychologique dans ce centre de Geispolsheim, antenne qui pourrait fonctionner deux fois par semaine sous

l'égide de la Cimade ou en collaboration avec elle par exemple, et/ou de Médecins du Monde, avec la possibilité de faire appel ponctuellement à un pool de médecins généralistes ou psychiatres capables de se déplacer en urgence pour un diagnostic et d'assurer un minimum de sécurité à nos frères en humanité.

Ainsi, je ne peux que soutenir la demande de moratoire concernant les expulsions vers l'Algérie. Je peux témoigner de la souffrance psychique de plusieurs ressortissants de ce pays, qu'une écoute et un accompagnement administratif ont permis de remettre (provisoirement) sur pied.

Le médecin a une fonction privilégiée : celle de pouvoir être le dépositaire des états d'âme, de la subjectivité, de l'expression de la faillibilité de son prochain et de son lointain. Mais c'est un privilège qui génère beaucoup d'angoisse, car on est toujours partagé entre le sentiment d'incapacité devant la

¹ Lieu où sont retenues, avant d'être expulsées, les personnes en situation irrégulière.



Photo Anne-Françoise Brillot



perpétuation de la souffrance de son patient, et la tentation de toute puissance attachée à son intervention. On apprend, ou plutôt on essaye d'apprendre, à accepter malgré sa sincérité et son engagement, que l'autre puisse parfois continuer à souffrir, même si l'on fait son possible pour l'aider à trouver l'apaisement. On accepte d'être une sorte de compagnon de route sur le chemin de la vie, de "l'être au monde". Imaginant avoir peut-être une plus grande sensibilité aux diverses formes d'expression de la souffrance humaine, on peut essayer d'acquérir une plus grande capacité de discerner la différence que porte chaque individu en lui-même et d'accepter que cette différence psychologique et physique, loin de constituer un danger, est incontournable. Plutôt que de la mettre en marge, on peut essayer de s'en nourrir par la confrontation. Évidemment, aucun médecin ne fera taire la douleur que chaque homme porte en lui.

J'ai participé en 1996 à l'extraordinaire débat public que le mouvement des sans-papiers a suscité, j'ai signé l'appel à la désobéissance civique qui nous invitait à prendre avant tout en compte l'humain représenté par ces milliers de frères et de sœurs en humanité, d'origine étrangère, que l'évolution de la loi avait jetés dans l'illégalité et que la droite et l'extrême-droite avaient laissé amalgamer à des délinquants, des hors la loi.

Depuis, nous avons été tous témoins des horreurs qui continuent à se dérouler, à nos portes, en Algérie – après celles de l'ex-Yougoslavie. Elles suscitent un intérêt spectaculairement médiatisé et sont vite rejetées dans les oubliettes et l'indifférence de l'histoire et de la conscience.

En juin 97, avec le retour de la gauche "plurielle" aux affaires, on pouvait espérer que le courage politique l'emporterait sur le parti pris politicien, et que les lois Pasqua-Debré seraient abrogées ainsi que l'ordonnance de 1945 – comme le laissait entendre Jean-Claude Herrgott, directeur de cabinet de Catherine Trautmann, et comme celle-ci le soutenait avant de revenir au pouvoir (Accueil de la caravane des sans-papiers au Parlement européen, septembre 96).

J.-C. Herrgott s'exprimait tout récemment en ces termes dans la *Revue des Sciences Sociales de l'Est* (n°24, 1997) :

« Ce texte fondateur de la législation et de la réglementation actuelle sur les étrangers encourt trois séries de critiques qui ensemble justifieraient que soit posée la question de son abrogation et que soient envisagés pour le remplacer des principes mieux adaptés à la réalité actuelle de la présence étrangère en France [...] C'est pourquoi étranger-citoyen c'est non seulement possible mais nécessaire. »

Dans la pratique quotidienne, j'ai accueilli au cabinet, accompagné, traité des étrangers venus par le canal d'associa-

tions humanitaires. Je ne me suis guère préoccupé de leur situation administrative. Avaient-ils des papiers ? Étaient-ils assurés sociaux ? Étaient-ils en mesure de régler le montant de mes honoraires ? Sollicité par un humain en souffrance, national ou non, blanc ou noir, j'ai automatiquement fait référence au serment d'Hippocrate, à la Charte de Cracovie :

Charte de l'action humanitaire (Cracovie, le 31/03/1990)

Considérant désormais l'action humanitaire comme part intégrante de la vie politique en démocratie, considérant que l'action humanitaire doit s'exercer au bénéfice de son prochain comme de son lointain, chez soi et chez les autres,

je refuse toutes les formes de discrimination entre les individus, les groupes ethniques ou religieux, je refuse de laisser monter les intolérances, les racismes, l'antisémitisme, je m'engage à les dénoncer et à y faire obstacle, je refuse les exclusions nées de la pauvreté, de la précarité et des pathologies [...],

je m'engage à apporter une assistance à toutes les victimes des catastrophes naturelles, écologiques ou politiques, dans mon pays et au-delà des frontières,

je m'engage à tout mettre en œuvre pour que soit appliqué le droit des organisations non gouvernementales de secours, agissant de manière impartiale, à porter cette assistance humanitaire aux victimes, sans discrimination et en toute circonstances [...],

j'affirme que le principe de non-ingérence s'arrête à l'endroit précis où naît le risque de non-assistance, que l'on cache l'horreur, je m'engage à témoigner ; que renaisse la barbarie, je m'engage à la combattre ;

Ce faisant, je tombe sous l'article 21 du texte dit "Ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France" :

« Toute personne qui, par aide directe ou indirecte, aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 200 000 F ».

D'autant plus que les déclarations de J.-P. Chevènement ne laissent aucun doute sur l'état d'esprit du gouvernement :

« Naturellement, toutes les mesures ont été prises pour identifier les auteurs de troubles dont je n'ai pas besoin de souligner l'incivisme fondamental. Ceux qui les soutiennent bafouent les lois et contribuent à la perte des repères dont la République a besoin pour faire front à l'extrême-droite [...] Des délits ont été commis, pas seulement par les distributeurs de tracts, mais aussi par les passagers qui se sont interposés pour empêcher l'appareil de décoller. Ces délits



qui peuvent être qualifiés de rébellion, d'outrages, voire de coups et blessures volontaires, seront punis ».

De même, au chapitre 2, le législateur ajoute que le tribunal « pourra également prononcer l'interdiction d'exercer directement ou par personne interposée, pendant une durée maximum de cinq ans, l'activité professionnelle à l'occasion de laquelle l'infraction a été commise ».

La loi est indispensable à la marche de la société. Mais si ses effets sont un recul grave en matière de "protection des droits de l'Homme, préjudiciable à l'harmonie sociale de

notre pays", (l'avis de la commission nationale des droits de l'Homme en date de septembre 96 à propos des lois Pasqua-Debré peut s'appliquer à la loi Chevènement dont l'esprit est identique), devrai-je choisir entre ma vocation de médecin et une soumission aveugle aux lois de la République ?

Ou bien, inspiré et enseigné par le verdict du procès Papon, m'imposerais-je un travail de désobéissance civique afin de continuer à privilégier l'humain, pour que la mémoire des morts serve les vivants de manière universelle ? ■

Georges Federmann

Tranche de vie ordinaire d'un travailleur immigré sans papiers

K. arrive en France en juin 1990. Il avait atteint la Belgique on ne sait comment depuis son Mali natal et passé la frontière sans visa. Il a vingt-six ans. Il s'installe dans la banlieue sud de Paris, dans un foyer de travailleurs étrangers où il retrouve un de ses parents, en situation régulière, lui. Le foyer est un havre d'accueil sans confort. On y vit à trois par chambre, mais il y règne un esprit de solidarité et d'entraide. Plusieurs années s'écoulent, où alternent des périodes de petits boulots et d'autres où joue la solidarité entre les habitants du foyer. Quand l'un d'eux retourne au Mali, il emporte de l'argent pour ceux qui sont restés là-bas. En juin 1997 la circulaire Chevènement, dans la foule des engagements électoraux que l'on sait, invite les sans-papiers à se faire recenser et à déposer des demandes de reconnaissance de leur droit à séjourner en France. K. joue le jeu. Au fil des ans il a acquis quelques rudiments de français, autant que le lui permettaient les loisirs d'une existence hasardeuse et au fur et à mesure que ses liens avec son pays se distendaient du seul fait du temps passé dans le nôtre. Il ne participe pas à l'occupation de l'église Saint-Bernard l'été 1996 mais, le 18 mars 1998, il fait partie de la centaine de personnes qui occupent Saint-Jean-de-Montmartre. L'église est évacuée le jour même par les C.R.S., sans que les occupants opposent de résistance. K. fait partie de l'"échantillon" des occupants arrêtés – une douzaine choisis parmi les plus "colorés". Garde à vue à Vincennes pendant dix jours, suivie d'un arrêt de reconduite à la frontière. Le 28 mars, les Maliens sont embarqués dans un avion de ligne en partance pour Bamako. Extraits du témoignage de K., tel qu'officiellement retranscrit à partir de ses déclarations :

Samedi 28 mars, vers 11 heures, on est venu me chercher à Vincennes. À la sortie du centre, on m'a fouillé et enlevé ceinture, montre et lacets, et on m'a embarqué dans le coffre du fourgon. Arrivé au poste de police de l'aéroport, on m'a fait déshabiller et on m'a encore fouillé. Je suis monté dans

le fourgon et on m'a mis les menottes, les bras dans le dos. Le fourgon a roulé jusqu'au bout de la piste et nous sommes restés presque une heure à attendre.



Photo Irène Elster



Deux policiers sont venus me chercher pour monter dans l'avion. Quand je suis monté, j'ai répondu au policier qui me demandait mon nom : "Monsieur, je suis à votre disposition depuis dix jours au centre de rétention, nous sommes dans l'avion prêts à rentrer chez nous, pourquoi me demandez-vous encore mon nom ?" Les policiers m'ont alors brutalement emmené à mon fauteuil et ont bouclé la ceinture de sécurité, ils m'ont attaché à mon siège avec une cordelette en nylon. Les policiers ont tiré le rideau, je leur ai demandé pourquoi, ils m'ont alors mis un mouchoir sur la bouche. J'ai entendu des passagers qui parlaient en Bambara s'inquiéter parce qu'il y avait un rideau dans l'avion et décider de descendre. On est resté à peu près trois heures encore dans l'avion et ils nous ont fait descendre. On est revenu au poste de police où on est resté encore deux heures et on nous a ensuite transférés au camp de police. Du samedi matin au dimanche midi 13h je n'ai pas mangé.

Les Maliens seront jugés pour refus d'embarquer, sur la base d'une déclaration qui leur a été extorquée à la sortie de l'avion et d'un "rapport" des renseignements généraux. Un premier procès a lieu entre juin et septembre 1998. Les Maliens sont relaxés pour vice de forme. Le Parquet fait appel. Deuxième procès en février 1999. Sans l'intervention du Président de la Ligue des Droits de l'Homme, il se serait déroulé sans interprète. Certains des Maliens mis en examen ont obtenu entre temps la régularisation de leur séjour (ils vivaient en France depuis plus de dix ans). Qu'importe : face aux plaidoiries détaillées et argumentées des avocats, qui mettent en évidence les faiblesses des charges, le Procureur de la République, sans même juger utile de leur répondre, demande une condamnation globale et exemplaire de tous les inculpés à 5 mois de prison ferme et 5 ans d'ITF (interdiction du territoire français). Subtilité du verdict : pour donner l'illusion d'un traitement au cas par cas le tribunal, au nom du peuple français, condamne les prévenus à des peines diversifiées, en fait distribuées au hasard. La presse, dans son ensemble, n'y verra que du feu.

Dans cette loterie, K. n'a pas eu le plus mauvais numéro : il n'a écopé "que" de deux mois de prison ferme. Il s'est pourvu en cassation ; prochain épisode dans un an... ■

Benjamin Lazar, parrain républicain de K.

(Le parrainage républicain est une idée mise au point par des associations qui soutiennent la cause des sans-papiers, comme "Droits devant !" (44, rue Montcalm, 75018 Paris); le parrainage républicain lie un citoyen français à un sans-papiers. Lors d'une courte cérémonie dirigée par un élu politique, le "parrain" s'engage à soutenir son "filleul" dans ses démarches de régularisation).



Photo Irène Elster

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.

Directeur de la publication : Henri Korn. Comité de rédaction : Dorothée Rousset, Antoinette Weil, Richard Marienstras, Philippe Lazar, Jacques Burko (secrétaire de rédaction). Conseil d'orientation : les précédents plus Elise Marienstras, Françoise Weil, Edmond Kahn, Alfred Spira, Raphaël Visocékas. Maquette : Corinne Dupuy. Mise en page : J.-François Lévy. Illustrations : Irène Elster. Corrections : Antoinette Weil.

Impression Phénix Imprimerie, Narbonne. N° ISSN 1276-4248.

Les textes publiés par *Diasporiques* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Prix au numéro : 30 francs (4,57 Euros). Abonnement annuel : 100 francs (15,24 Euros). Abonnement de soutien : 200 francs (30,48 Euros) ou plus. Pour s'abonner, envoyer ses nom et adresse, avec un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à :

Jacques Burko; 56, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

Cercle Gaston-Crémieux : Pour tous renseignements sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à Jacques Burko, à l'adresse indiquée ci-dessus. Notre site Web : <http://home.fr.clara.net/cerclecremieux>

Le Cercle a été fondé en 1967, par : Joseph Huppert, G. Isotti-Rosovsky, Claude Lanzmann, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Poliakov, Oscar Rosovsky, Rita Thalman, Pierre Vidal-Naquet et Raphaël Visocékas. Il est présidé par R. Marienstras.,



Moscou : l'antisémitisme toujours...

Nadine Marie-Schwartzberg

Moscou. Tous les samedis matin, devant l'ancien musée Lénine désaffecté, des groupes vendent une littérature aux titres significatifs : *L'Occupation juive de la Russie*, *Les Youpins*, *Les Protocoles des sages de Sion...* Sur la même rampe s'étalent l'immortel *Précis d'histoire du parti bolchevik*, concocté sous l'égide de Staline en 1938, soigneusement réédité, les tomes 14, 15 et 16 des *Œuvres complètes* de Staline, rassemblées par un certain Richard Kossolapov, ancien rédacteur en chef de la revue mensuelle du PCUS, *Kommounist*, sous Andropov...

Les slogans sont d'une extrême brutalité. Ainsi, *L'Occupation Juive de la Russie* s'ouvre sur une série de prétendus "proverbes russes" : « Qui sert le youpin, tombe dans le besoin », « Le youpin, comme le rat, n'est fort qu'en tas », « Le youpin n'est bon qu'au tombeau », « Qui veut éviter la mort doit mettre le youpin dehors », « Là où le youpin passe, le paysan pleure »... Le chant de marche du parti fasciste de Barkachov, *l'Unité Nationale Russe*, qui a consacré un numéro du bulletin de son petit parti à exalter la croix gammée qui est son emblème, est plus net encore :

« Mort aux chiens cosmopolites,
Mort aux judéo-maçons ! »

Un article publié dans les *Izvestia* du 9 juin 1998 sous le titre "La Russie brune" présente cette organisation fasciste qui entraîne à faire le salut nazi les gamins et les adolescents de 6 à 16 ans qu'elle recrute.

On pourrait voir là l'agitation vibrionique de quelques héritiers aigris de "l'Union du peuple

russe" de jadis qui, d'ailleurs, étendent leur racisme à tout ce qui ne leur paraît pas Russe pur sang, en particulier aux "noirauds", c'est-à-dire aux originaires du Caucase (Azéris, Géorgiens, etc.), parfois matraqués par eux sur les places des marchés. Le discours antisémite frénétique prononcé devant la Douma, le 4 octobre dernier, par le général Makachov, député du parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR), pourrait aussi être rangé dans la catégorie des érucations sous-céliniennes (s'il venait à mourir, a déclaré le général, on enverrait dans l'autre monde « une dizaine de youpins » !). Vladimir Jirinovski a de son côté affirmé : « Si le pourcentage de Juifs dans le pays dépasse le niveau des 50 dernières années, il y aura la révolution ».

Ces manifestations qui pourraient, isolées, paraître marginales se relient à d'autres qui leur donnent une portée plus générale, et qui peuvent justifier le titre de l'éditorial des *Izvestia* du 6 novembre 1998, parodiant le fameux slogan des Komsomols sur Lénine : "L'antisémitisme a vécu, il vit, et il vivra"...

L'émigration monarchiste russe l'a dès le début expliqué : la révolution de 1917 était un coup des Juifs, un épisode du complot juif mondial pour prendre le contrôle de la planète. Cette "explication" se retrouve, atténuée ou non, dans un certain nombre de publications.

Ainsi, dans ses numéros de novembre et décembre 1995, la revue *Nach Sovremennik* ("Notre contemporain") publiait un article d'un certain Nicolaï Koniaev sous le titre "La mort des Moïses rouges", à savoir Moïse Solomonovitch Ouritski et Moïse Markovitch Volodarski. Dans le numéro de novembre ce Koniaev présente comme un document authentique un faux grossier, attribué à d'anonymes Juifs russes qui, dans une prétendue lettre du printemps 1918, auraient affirmé : « nous, les Juifs, nous avons pris le pouvoir en Russie, nous sommes en marche vers la prise du pouvoir dans le monde entier, notre vieux rêve millénaire est en voie de réalisation ; mais attention, prudence, il ne faut pas éveiller les soupçons des Russes ! ».

Nach Sovremennik est certes une revue relativement marginale. Mais le quotidien *Komsomolskaia Pravda*, qui connaît l'un des plus forts tirages de la presse russe, relaie d'une façon plus subtile ce genre de campagne. Dans





son numéro du 11 septembre 1977, ce quotidien publiait en pages une et deux un long article sur le poète-paysan russe Essénine, sous le titre "Essénine ne s'est pas pendu : les trotskistes du Guépéou ont tué le poète". Apparemment, on est loin des Juifs – pas du tout. Car tous les noms cités dans cet article sont des noms juifs : Trotsky d'abord, gratuitement accusé de haïr Essénine, puis le prétendu assassin, Jacob Blumkine, puis le photographe accusé d'avoir retouché la photo de Essénine mort, Nappelbaum, puis les noms des tchékistes censés avoir interpellé Essénine ; au lecteur d'en tirer la conclusion : une bande de Juifs a assassiné le poète Essénine, authentiquement russe, le porte-parole du moujik. À l'époque pourtant le Guépéou était dirigé par Félix Dzerjinski, un Polonais pur sang, dont le nom, bien entendu, ne figure pas dans l'article – il en aurait détruit la subtile harmonie.

Le secrétaire général du parti communiste de la Fédération de Russie, Ziouganov, candidat aux dernières présidentielles et probablement aussi aux prochaines, a été présenté par la *Literatournaïa Gazeta* comme adhérent à titre individuel à la Société "l'Héritage spirituel". Ziouganov n'a pas démenti cette appartenance à une société orthodoxe, monarchiste et antisémite. Dans le même fil, Ziouganov a plusieurs fois affirmé qu'il y avait dans le communisme deux "lignées" et deux lignes : celles des bons (Lénine, Stakhanov, Joukov et Staline, quatre russes) et celles des "traîtres" : Trotsky, Vlassov, Beria et Gorbatchev. Certes, un seul de ces quatre "traîtres" est Juif, mais la presse dite "patriotique" répand le bruit que Beria l'était aussi, et dénonce souvent Gorbatchev – et Eltsine – comme des agents du "complot" juif ou sioniste. Il est sans doute plus difficile de présenter le général Vlassov, qui avait revêtu l'uniforme de la Wehr-



macht durant la guerre, comme un Juif ou un agent juif...

Le 4 novembre, les députés du parti communiste ont empêché la Douma de condamner les propos antisémites du général Makachov. La résolution soumise était pourtant fort modestement intitulée "Sur le caractère inadmissible des actes et des déclarations qui compliquent les relations entre nationalités en Russie". Or, les hommes du parti de Ziouganov se trouvent à la tête de plusieurs régions de Russie.

L'un des slogans des manifestations de "patriotes" est : « À bas le sioniste Eltsine ! ». *L'Occupation juive de la Russie*, énumérant les membres du précédent gouvernement, affirmait : « Le premier ministre Kirienko est Juif, le vice-premier ministre Nemtsov est Juif, le ministre des Affaires étrangères, Primakov (devenu depuis premier ministre !), est Juif, le ministre des Finances Zadornov est Juif, le ministre de l'Intérieur, Stepachine, est... ». Avant d'ajouter : « la télévi-

sion est entre les mains des Juifs, la radio est entre les mains des Juifs, les journaux centraux sont entre les mains des Juifs ». Le mot "occupation" dans le titre de l'ouvrage est soigneusement choisi : contre l'occupant doit se mener une lutte de libération nationale, qui ne saurait se limiter aux seuls moyens du verbe.

Le 4 décembre 1998, un certain nombre de Juifs de Krasnodar (région du Kouban) ont trouvé dans leur boîte aux lettres des tracts dont le contenu peut se résumer dans la célèbre formule : "la valise ou la mort". Rien d'étonnant : le gouverneur du Kouban passe l'essentiel de son temps à débusquer les "agents sionistes", « même dans les étables des kolkhozes », selon *Literatournaïa Gazeta* (16 décembre 1998) ; il n'a pu qu'encourager cette chasse à l'homme.

Son entourage a dénoncé une provocation. Peut-être, mais la source en est le recours à un procédé vieux de 2 000 ans, utilisé aujourd'hui pour détourner le mécontentement, voire la colère populaire, vers de commodes et traditionnels boucs émissaires : si la Russie a connu depuis huit ans un véritable effondrement, qui a plongé des dizaines de millions de Russes dans la misère, ce ne serait pas la faute de l'ancienne nomenklatura, mais celle des Juifs...

Dans une lettre au journaliste Souvorine du 6 février 1898, A. Tchekov lui rappelait : « Lorsque quelque chose ne marche pas bien chez nous, nous cherchons les causes en dehors de nous, et nous trouvons vite : 'C'est le Français qui nous fait du mal, ce sont les youpins, c'est Guilla...' ». Guillaume II est hors jeu depuis quatre-vingts ans, les Français ont cessé de prêter de l'argent à tour de bras depuis la même époque ; restent donc toujours les Juifs, aujourd'hui comme à la fin du siècle passé... ■



Le yiddish, encore un mot

C'est avec un réel intérêt que nous avons lu dans le numéro du *Monde* daté du 3 février 1999 l'article *La culture yiddish au futur*, dû aux plumes conjuguées de Yitzhok Niborski et de Gilles Rozier. En cette période où l'on se penche sur l'avenir des langues régionales et minoritaires, la publication d'un tel texte s'impose, d'autant plus qu'il propose un objectif à la fois clair et ambitieux : créer une maison de la culture yiddish en France.

Les auteurs sont bien placés pour traiter d'une cause à laquelle ils se consacrent entièrement. De les voir optimistes rassure et force l'adhésion de ceux qui imaginaient l'avenir de cette culture en des teintes sombres.

Dans leur analyse ils n'ont pu échapper à la nécessité de rappeler rapidement les causes de la quasi-mort du yiddish au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il faut cependant signaler que, dans leur analyse de ces causes, il y a une lacune.

Très justement, l'article rappelle que le déclin du yiddish a commencé il y a plus de cent ans, et bien avant la Seconde Guerre mondiale. Il précise ensuite que « la langue compte parmi les premières victimes culturelles de la

tentative d'anéantissement perpétrée par les nazis ».

Cependant, il ne dit pas que dans les années qui ont suivi la guerre et le génocide, l'État d'Israël s'est dressé de toute sa force contre le yiddish. Ses raisons étaient excellentes : il fallait créer une unité et une conscience nationales dans l'incroyable mélange de gens venus de pays et de milieux très divers. L'hébreu a servi de support et d'outil à cette fusion, et la réussite a été remarquable. Mais pour arriver à cette fin, on a accablé le yiddish, langue de l'exil, langue de l'humiliation ; on a imposé l'hébreu dans la rue, à l'école, dans les familles. Les enfants nés en Israël ne permettaient pas à leurs parents de parler leur langue maternelle à la maison... Ce haro (herem ?) sur le yiddish n'était pas limité à l'État dit à juste titre *hébreu* ; hors d'Israël, les organisations sionistes avaient de longue date organisé l'apprentissage de l'hébreu, au détriment du yiddish. Le pari a été gagné, l'hébreu s'est implanté, et le yiddish a été à l'article de la mort. S'il a été sauvé, c'est dans et par la Diaspora.

Cette attitude a évolué ensuite, et l'État d'Israël consacre aujourd'hui à cette

langue de l'attention et des moyens. Est-ce parce que le prix Nobel de Bashevis Singer a consacré à la fin des années 70 de manière irréversible l'importance du "jargon" ? Est-ce parce que rien de ce qui est juif ne doit échapper à l'État ? Est-ce pour de nobles raisons ? Là-dessus, certains parmi vous, lecteurs, diront : "mais qu'a-t-il besoin de déterrer ces histoires désagréables, maintenant que les choses s'arrangent ? Encore un exemple de la haine de soi, de ce besoin qu'ont certains diasporistes de dénigrer Israël à chaque occasion"... Eh bien, non. Je ne me délecte en aucune manière à évoquer un épisode déplaisant, mais, comme disait Jelev, un président bulgare post-communiste, « d'accord pour tourner la page, encore faut-il l'avoir lue ». De rappeler l'histoire n'empêchera pas les efforts communs pour la sauvegarde de la langue et de la culture yiddish. Car on doit se féliciter du consensus qui aujourd'hui règne parmi les Juifs dans la défense du yiddish – et espérer avec I. Niborski et G. Rozier que, grâce à l'effort de tous, les fleurs du yiddish s'épanouiront de nouveau. Zol zaïn mit mazl... ■

J. Burko

Lettres des lecteurs

Victoire !

L'école publique est sauvée ! La république triomphe ! L'obscurantisme religieux musulman a connu une accablante défaite !

Les deux fillettes de douze ans qui prétendaient venir suivre des leçons de gymnastique coiffées de leur foulard *islamique* ont été mises en déroute, d'abord par le conseil d'établissement, puis par le recteur. Avec une sagacité dont on ne saurait trop se féliciter, ce dernier a démasqué l'insidieuse machination ourdie par l'intégrisme musulman et qui consistait à faire faire des barres parallèles par des "gymnastes" munies de bonnets de laine. Comme si le voile *islamique* ne perçait pas sous le *bonnet*. Il eût percé aussi bien sous un *béret*

basque et même sous une résille. En matière d'émulation intégriste, il n'y a que l'*intention* qui compte et peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse de pousser à la *conversion*.

Il faut souhaiter que le Conseil d'État auquel ces fanatiques veulent avoir recours entendra clairement cette haute leçon de probité laïque, républicaine et surtout *française*.

Un républicain laïque et français,
qui entend le rester.

P.S. Le Cercle Gaston Crémieux, fidèle à sa politique d'ouverture, publie cette lettre bien qu'elle ne rejoigne pas tout à fait ses positions. Il suggère, si le Conseil d'État se montre trop patriotiquement laïque, que l'affaire soit portée devant la Cour européenne des Droits de l'Homme.

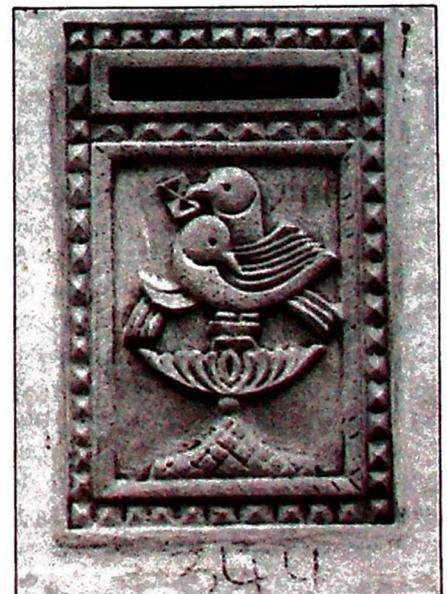


Photo Irène Elster



Mots en déshérence

Les insultes sexistes proférées à l'encontre de Dominique Voynet sont de même nature que les propos qui avaient été tenus par d'autres à propos de Daniel Cohn-Bendit. Ici, les "choses" ont vraiment été dites, et non pas seulement suggérées ; mais ce qui est grave, c'est que le pouvoir politique n'a pas cru bon de stigmatiser le machisme agricole et a remercié les grandes organisations agricoles pour leur courtoisie. Rappeler que la France a une tradition de galanterie n'est pas vraiment une réponse à des faits de société aussi graves. Le mouvement écologiste récolterait-il le triste privilège de subir l'aigreur des foules incultes ? La méthode qui consiste à disqualifier l'autre semble faire des adeptes. Que fait d'autre Claude Allègre lorsqu'il lance les enseignants en pâture aux parents d'élèves anxieux de l'emploi qui sera réservé à leurs enfants diplômés ? L'idée semble faire recette avec la menace lancée par "Act-Up" de révéler l'homosexualité d'un député qui n'aurait pas eu le goût d'être d'accord avec eux. Chacun devrait rester à sa place dans un monde manichéen. Les écologistes auraient-ils tort de souhaiter un monde plus respectueux de la

nature ? Certainement, dès lors que ce souhait coûte de l'argent.

De l'argent pourtant il y en a ! Il y a aussi ceux qui en avaient et qui auraient le mauvais goût de vouloir le reprendre. En tout cas Jean Mattéoli, le résistant, l'ancien déporté, pense encore que ce sont les Allemands qui ont trié les Juifs. Leur argent étant français, le gouvernement de Vichy aurait simplement joué son rôle en le comptabilisant, mais pas avec la rigueur nécessaire. La Commission Mattéoli a pris le rôle de l'expertise comptable et, ce qui reste d'argent étant toujours français, il sera peut-être utilisé à un fonds de solidarité et de mémoire, ou à couvrir des dettes... ■

Mémoires

Les écrits ont ceci de rigide que, avec la modernité des technologies, ils peuvent de moins en moins être brûlés. On connaissait les errements de la parole, mais les *Errements de la réalité* historique de Franjo Tudjman expliquaient que les Juifs étaient égoïstes, rusés, avarés et délateurs. On s'aperçoit maintenant avec les *Horreurs de la guerre* du même Franjo

Tudjman qu'ils ont cessé de l'être, d'autant que l'auteur de ces textes a établi des relations diplomatiques avec Israël. Le président croate a révisé ses écrits antisémites en supprimant quelques passages, rapporte *le Monde* du 20 mars 1999 ; réjouissons-nous. Mais pas trop vite. La mémoire des faits n'est pas celle du discours. Quand un massacre est commis, il ne suffit pas de dire qu'il n'a pas eu lieu pour qu'il s'efface de la mémoire. Les nazis l'avaient compris, et pour dissimuler leurs forfaits ils détruisirent leurs charniers lors de leur retraite. Le camp de Jacenovac a existé et il faut expliquer pourquoi et comment il a fonctionné. Quoi de plus facile que d'incriminer les victimes... Il suffit de les salir. C'étaient elles les bourreaux. La Croatie "démocratique" d'aujourd'hui condamne les crimes commis par le régime oustachi. La France vient de condamner les crimes du régime de Vichy. La Turquie d'aujourd'hui considère qu'elle n'a rien à voir avec la Turquie du début du siècle. Il ne faudrait pas que les bonnes résolutions du Président croate restent du domaine de l'opportunisme, et qu'avec lui la mémoire acquière une dimension supplémentaire : être opportuniste. ■

Edmond Kahn

Les barbares...

La barbarie dérange. Beaucoup parmi nous sont troublés – non pas au point d'agir, assez pour en parler, indignés. Ces tendres ont une solution : puisque la barbarie ne sied pas aux civilisés, et comme l'Europe est le sanctuaire de la Civilisation, ils excluent de leur Europe ceux qui heurtent le sens éthique. Ainsi de la Turquie, sur l'euro-péanité de laquelle on pouvait avancer des doutes géographiques, surtout dans ses confins kurdes. Ainsi de l'ex-Yougoslavie, jetée hors du continent de manière complexe : en bloc d'abord, avant que ces experts n'y réintroduisent les civilisés slovènes, puis les Croates,

dont les malheurs aux mains des Serbes ont occulté les turpitudes... Il faut croire que la Bosnie, l'Albanie et toutes ces Macédoines resteront pour toujours hors de l'Europe : trop pauvres, trop arriérées, trop... inconfortables.

Les événements du Kosovo deviennent dès lors à ces "experts" comparables à ceux qui les avaient dérangés au Rwanda ou au Zaïre : tous des sauvages, bourreaux et aussi les victimes... Oui pour leur envoyer quelques tonnes de farine, non pour tout le reste. En particulier, non pour accueillir les exilés – qu'ils restent hors du périmètre civilisé ! L'ennui, avec de tels raisonnements, c'est que

l'Europe rétrécit singulièrement, et ceci juste au moment où elle clame vouloir s'élargir... Drôle de continent à géométrie variable.

Nos experts ès exclusions nient l'éternelle évidence : la barbarie est partout, et au cœur de notre Europe. Elle s'est manifestée avec assez d'éclat il n'y a pas si longtemps. La barbarie, la violence sont le propre de l'homme, l'arme de son égoïsme. Elles se nident chez nous, en nous ; c'est là qu'il faut les combattre à chaque instant. En confinant la barbarie chez des "autres", en imaginant lui tourner le dos, c'est à nous-mêmes que nous le tournons. Nous devenons des barbares... ■

J. S. Nakhnik



Les Livres

Qui est le juge ? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire Daniel Bensaïd. Fayard, 1999 (120 F.)

Ce livre est important pour au moins trois raisons : C'est d'abord un excellent aide-mémoire pour rafraîchir nos souvenirs et préciser les grandes lignes des procès pour crime contre l'humanité qui ont eu lieu en France depuis 15 ans, ceux de Barbie (1984), Touvier (1987) et Papon (1997-1998), celui de Bousquet n'ayant pu avoir lieu. On se souviendra que le droit français distingue les crimes contre l'humanité des crimes de guerre, ce qui est à l'encontre de la convention des Nations Unies de novembre 1968 non ratifiée par la France.

Ensuite l'auteur rappelle le procès Eichmann, évoque l'affaire Pinochet et ajoute à ces procès la table ronde organisée par le journal *Libération* en juillet 1997 à la suite des accusations portées contre les Aubrac dans le livre de Gérard Chauvy intitulé *Aubrac, Lyon 1943*. Certes « tous les participants de la table ronde étaient convenus qu'il ne s'agissait pas d'un procès » mais les Aubrac furent soumis à un véritable interrogatoire public.

Enfin l'auteur tente de tirer des conclusions générales de toutes ces affaires : ce malaise, particulièrement sensible sans doute dans l'affaire Aubrac, provient sans doute en grande partie de la confusion des rôles : « Comme dans un quiproquo théâtral le juge et l'historien, le journaliste et le juge, l'historien et le journaliste ne cessent d'échanger costumes et fonctions. », « Les historiens ne produisent pas des preuves, ils se contentent de construire des enchaînements plausibles ». Inversement, comme l'avait remarqué Jean-Noël Jeanneney, « bien que les tribunaux prennent généralement soin de préciser qu'il ne leur appartient pas de dire l'histoire, ils ne s'en abstiennent pas toujours ».

Dans un chapitre intitulé « Que faire du crime contre l'humanité ? », l'auteur souligne que, « dans la mesure où la loi de 1964 reconnaît l'imprescriptibilité des seuls crimes contre l'humanité, cette qualification devient l'unique moyen de continuer à poursuivre les acteurs de la dernière guerre, les crimes de guerre étant au contraire prescrits ».

« À quoi sert de juger cinquante ans après ? », l'auteur répond : « Oui sans doute, mais en sachant qu'un tel jugement ne rachète pas le passé et ne garantit aucunement l'avenir ».

Dans sa conclusion l'auteur estime qu'« entre le bien et le mal, le vrai et le faux, le juste et l'injuste la ligne de partage est souvent mince, parfois poreuse. Mais cette ligne fait toute l'irréductible différence [...]. Il suffit qu'il y ait des justices, [...] de modestes justices relatives » ; « Pour résister à l'indifférence il suffit de savoir qu'il y a toujours eu des Justes ». ■

Françoise Weil (Dijon)

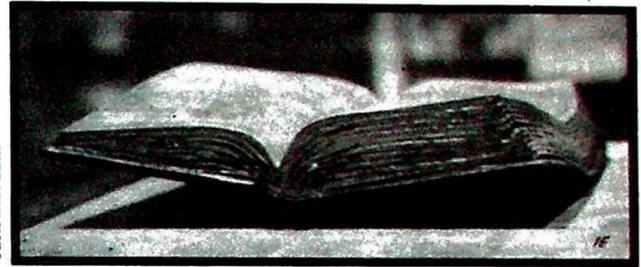


Photo Irène Elster

L'art juif

G. Sed-Rajna, Z. Amishai-Maisels, D. Jarrassé, R. Klein, R. Reich (Citadelles-Mazenod 1995), 1 200 F.

Les visiteurs du Musée d'art et d'histoire du judaïsme, récemment ouvert à Paris voudront sans doute disposer chez eux, pour le compulsier à loisir, d'un ouvrage qui embrasse la totalité de l'art juif à travers les temps et les lieux. Plusieurs spécialistes se sont unis pour nous offrir cette étude exhaustive et méthodique de l'art juif, de ses origines jusqu'à maintenant. Dès son introduction, le livre pose le problème essentiel : y a-t-il une spécificité de l'art juif ? Il ne saurait y avoir un style homogène à travers trois millénaires : les Juifs sont fils de leur temps et emploient le langage des formes de leur époque. Mais le concept central du judaïsme, la transcendance de Dieu, est la source d'un programme qui s'impose à tous les styles : alors que tous les peuples de l'Antiquité mettaient une statue de la divinité dans la "cella" de leurs temples, les édifices religieux juifs excluent la représentation de Dieu. Ce n'est pas la seule innovation qu'ils lèguent à d'autres peuples : après la destruction du Temple, les Juifs inventent la synagogue, lieu de rassemblement des fidèles, qui sera le modèle de toute l'architecture religieuse en Occident. Bien sûr, le judaïsme y emploie ses symboles propres ; l'image du Temple, l'arche d'Alliance ; la menorah, le chandelier à sept branches. Et avec la synagogue de Doura-Europos, en Syrie, on a le premier exemple d'une mise en images de la Bible, qui se perpétuera dans les enluminures des manuscrits du Moyen Âge, chrétiens autant que juifs. Bien entendu, quand l'art n'obéira plus à une commande religieuse et avec les progrès de l'assimilation, le problème d'une définition de l'art juif se posera de nouveau, et la question du rapport de l'artiste juif avec la tradition.

Que nous reste-t-il du "berceau oriental" de l'art juif ? Nous n'avons que des textes de la Bible sur le tabernacle du désert, une arche-coffret (dans le livre de l'Exode), et sur le premier Temple (dans le livre des Rois) mais, pour l'époque des Hasmonéens, il nous reste non seulement la description par Flavius Josèphe du Temple restauré sous Hérode, confirmée par son mobilier, l'arche, la menorah qui figurent sur les bas-reliefs de l'arc de Titus, mais les fouilles archéologiques découvrent des restes de palais et forteresses à Hérodion et



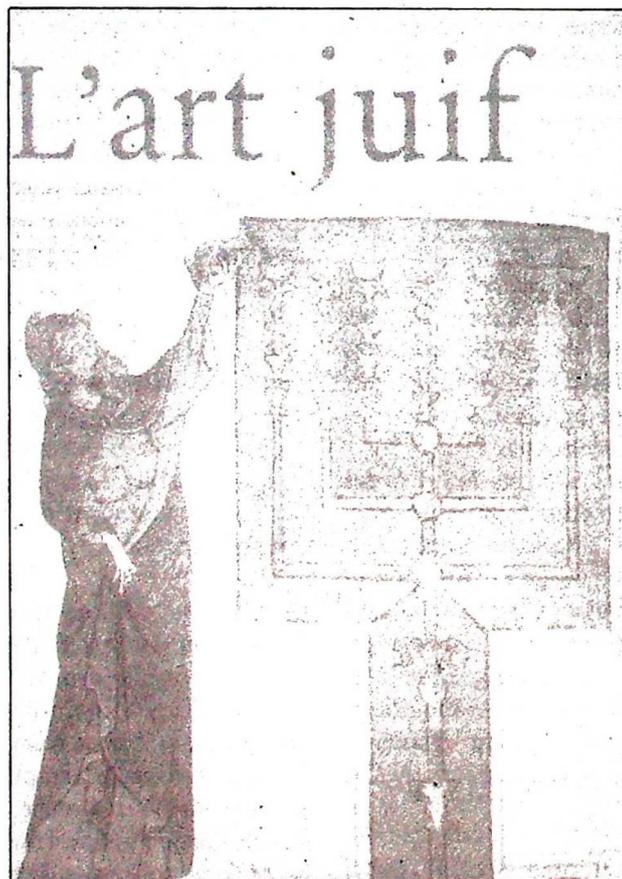
Massada, et des maisons à fresques et mosaïques avec des motifs de palmes et cédrats à Jérusalem. La nécropole du quatrième siècle à Beth Shéarim, les catacombes juives de Rome révèlent une grande diffusion des images de l'arche, du shofar, de la menorah. Et surtout, après la destruction du Temple, apparaît la synagogue, en Palestine et dans la diaspora à travers tout l'empire romain ; une des mieux conservées est celle de Capharnaüm datant du III^e siècle, en usage jusqu'à la conquête arabe. Le livre consacre un long développement à celle de Doura-Europos, la seule dont les peintures murales se soient conservées. On y retrouve la porte du Temple, la menorah, on trouve l'image d'une vigne sans fruits (les fruits ne viendront qu'avec le Messie) et surtout cinquante-neuf scènes de l'histoire biblique, dans un style qui mêle les traditions grecque et locale. Elles ont sûrement des modèles issus de milieux juifs, et qui ont servi aussi pour l'art chrétien (l'art des catacombes de Rome illustre l'Ancien Testament). Les fouilles des synagogues découvrent aussi des mosaïques de pavement avec par exemple, à Tibériade, les symboles juifs et des motifs purement décoratifs, fruits, fleurs et signes du zodiaque, peut-être liés au calendrier du culte.

Mais en 545, l'empereur Justinien interdit la construction de synagogues, et l'art juif ne réapparaît qu'en Occident, à partir du XII^e siècle. La communauté y construit en style roman, gothique ou baroque : «un peuple disséminé... ne peut produire une architecture particulière», étudier les «synagogues du Moyen Âge à nos jours reviendrait donc à étudier l'évolution générale des formes dans un grand nombre de civilisations, les échanges» entre cultures à travers toute la diaspora ; il y a même eu une synagogue-pagode à Kaifeng en Chine ! Au XII^e siècle, celle de Worms imite dans son plan les salles capitulaires des monastères, celle de Tolède la mosquée de Marrakech. Peu nous sont conservées : il en reste en Espagne, parce qu'elles furent transformées en églises, et le sont maintenant en musées. En Italie, quand elles ne devaient pas paraître sur la rue mais se cacher dans une cour ou à l'étage, elles prennent leur revanche, aux XVII^e et XVIII^e siècles, par un riche décor intérieur à la mode baroque, avec

les colonnes torsées et les baldaquins des églises chrétiennes, et même une galerie des femmes circulaire comme dans les théâtres à l'italienne ! Pendant ce temps, dans les shtetls d'Europe de l'Est, qui jouissaient d'une relative autonomie dans leur espace, apparaît un art juif original : les synagogues en bois, dont l'intérieur est décoré de peintures murales et de sculptures. Elles ont été brûlées... À la même époque, en Hollande, Allemagne, Angleterre et en Amérique du Nord surgissent les temples de l'émancipation, œuvres d'architectes non juifs qui construisent en style néoclassique avec quelquefois des ornements qui prétendent différencier les Juifs comme étrangers et orientaux et, pour cela, empruntent à l'Égypte ou aux styles byzantin ou mauresque, avec quelquefois des tours à bulbe et des minarets ! Au XX^e siècle enfin, on construit suivant les tendances les plus modernes de l'architecture.

Même pendant les périodes où la synagogue n'était qu'une petite salle à l'étage d'une maison, restaient les livres, qui permettent d'assurer la survie de la langue sacrée, le lien entre des communautés dispersées, qui peuvent être transportés dans les migrations, et où se réfugient les aspirations esthétiques, puisque ces Bibles, ces rituels de la Pâque, mais aussi ces traités médicaux, peuvent être calligraphiés et ornés d'enluminures : il nous reste quelques manuscrits ibériques du XII^e au XV^e siècle, d'abord sur un modèle oriental transporté par la conquête arabe, des livres français du Nord, de Lorraine, de Franche-Comté, avec des apports gothiques et sans doute peints, au moins partiellement, dans des ateliers chrétiens (les corporations ne recevaient pas de Juifs). Dans les pays germaniques, et avec le hassidisme, l'ornementation ne devait pas être imitative : aussi crée-t-elle des êtres imaginaires, illustrant "merveilles et légendes". Et l'Italie des XIV^e et XV^e siècles, avant l'irruption de l'imprimerie, déploie dans les manuscrits enluminés les richesses de la Renaissance.

Quand celle-ci supprime les manuscrits, restent les objets rituels qui servent les fêtes à la synagogue (l'arche-armoire, le rideau brodé pour la voiler, les "grenades" au sommet des axes des rouleaux de la Torah) ou à la maison (lampes, boîtes à aro-





mates pour la fin du Shabbat, plats de Pâque). Tous les pays de la diaspora commandent ces objets aux tisserands, aux orfèvres, aux potiers.

Jusqu'aux temps modernes, le problème de la définition de l'art juif ne se pose guère, tant que les œuvres sont à l'usage des Juifs, que l'artiste soit juif ou non (dans ce cas il obéit à la commande qui lui prescrit tel programme et tels symboles). Mais, avec l'émancipation, les artistes juifs vivent dans un univers profane, et travaillent indépendamment de la communauté : ils veulent s'intégrer à l'art universel ; mais ils ont souvent à un moment de leur vie le besoin de s'exprimer comme juifs. Alors qui faut-il mettre dans l'art juif ? tous les artistes qui sont nés juifs, ou seulement ceux qui affirment leur identité juive dans leur art, d'une façon ou d'une autre ? Le problème est réel, mais les faits ne sont pas simples, car le parcours de l'émancipation du XVIII^e au XX^e siècle est tortueux et fluctuant, et on ne peut qu'offrir un choix d'artistes représentatifs des situations et des différents types de solution qu'ils essaient, avec souvent une évolution au cours de leur carrière.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, en Allemagne, on observe un mouvement de conversion des Juifs au christianisme : par exemple, le petit-fils de Moïse Mendelssohn est un peintre néoclassique, sans trace d'origine juive ; mais d'autres, comme Moritz Oppenheim, résistent à la conversion, en se voulant artistes allemands juifs, et peignent la société juive moderne : un de ses tableaux s'intitule "Le retour de l'engagé volontaire juif dans sa famille vivant toujours selon l'ancienne tradition". Mais en Russie, en Pologne, l'émancipation n'est pas réalisée : Antokolsky peint la vie difficile des Juifs en Russie tsariste, Maurice Gottlieb des autoportraits du déchirement entre identités juive et polonaise. D'autres, sans répudier le judaïsme, n'en tiennent pas compte, et se veulent d'avant-garde, c'est tout (par exemple Pissarro en France). Mais avec les pogroms de la fin du siècle, apparaissent chez des peintres d'origine allemande des sujets juifs, des thèmes sionistes. Et au XX^e siècle, il se produit en Russie un renouveau artistique juif marqué par l'idée d'An-Sky de construire sur la culture populaire une nouvelle identité juive laïque ; et Chagall, dans son va-et-vient entre Paris et Vitebsk, mêle les paysages russes et les fenêtres sur la rue parisienne, l'imagerie populaire naïve et le cubisme, qui inspirera aussi des sculpteurs (Lipchitz, les frères Pevsner). Et en 1906, un élève d'Antokolsky, Boris Schatz, fonde à Jérusalem l'école Betsalel, qui veut unir le réalisme populaire et les thèmes juifs empruntés à la Bible et à la Kabbale ; après 1930, l'école subit l'influence de l'expressionnisme des artistes juifs de Berlin et de Paris qui évoquent les shtetls et les pogroms. Et si l'art israélien témoigne du désir d' "être comme les autres parmi les nations", l'identité juive s'y exprime quelquefois par des voies cachées, un sens secret accessible seulement à qui

connaît yiddish ou hébreu, comme déjà dans certains tableaux de Chagall.

Les livres d'art sont souvent inégaux : ou bien ils offrent un catalogue de belles images, mais leur texte est pauvre ; ou bien, quand le texte est de qualité, ce sont les reproductions qui pèchent. Ici, rien n'est sacrifié : dans ce gros volume de 600 pages texte et illustration sont à parts égales, et quand le texte analyse tel monument, telle œuvre, il indique précisément où se trouve l'image qui y correspond. De plus, à la fin, près de 100 pages sont consacrées aux principales synagogues dont il subsiste tout ou partie, avec leur histoire, et aux maquettes et photos des synagogues détruites, par exemple les édifices en bois de Pologne et Russie. Si vous avez un cadeau à faire ou à vous faire, pensez à ce livre, une somme qui ne décevra pas ses lecteurs. ■

Dorothee Rousset

Nous avons aimé aussi

Les émigrants, quatre récits illustrés. W. G. Sebald, traduction de l'allemand par Patrick Charbonneau. Actes Sud, 1999 (128 F).

Livre merveilleux, à lire et relire : l'auteur a essayé de comprendre la fatalité de quatre destins, dont le point commun est l'émigration. Il ne s'agit pas de fiction mais d'histoires réelles.

La fin. Anna Seghers, traduction de l'allemand par Joël Lefebvre. Autrement, 1999 (59 F).

La première édition avait été publiée en 1956 par les Éditeurs Français Réunis. C'est l'histoire d'un ancien kapo qui, reconnu par une de ses victimes, essaye en vain de fuir.

Nadine Fresco, dont certains, parmi nous connaissent les articles, vient de publier aux Editions du Seuil un important ouvrage intitulé *Fabrication d'un antisémite*. Il s'agit de rien de moins que d'une biographie de Paul Rassinier, père fondateur des négationnistes de France et d'ailleurs. Le livre a demandé des années de recherches méticuleuses et, aussi bien écrit que fortement pensé, il contribue, par petites touches précises et vivantes, à dire comment le racisme vient aux hommes. Nous en reparlerons.

Alain Finkielkraut publie *L'ingratitude* (chez Gallimard), qui est un très vif pamphlet contre tous ces contemporains qui nous entourent et qui refusent de reconnaître leur dette à l'égard du passé – pis encore, qui s'en détournent au nom des "valeurs" de la spontanéité, de la modernité et des balbutiements culturels des nouveau-nés. Le livre a choqué, mais un tel choc ne peut être que salutaire. Nous en parlerons plus à loisir.



Poésie

Le mal des Fantômes

(précédé de *Paysages*)

par **Benjamin Fondane**, L'Éther vague, P. Thierry éd., Toulouse, 1996.

Benjamin Fondane, de son vrai nom Benjamin Wechsler, naît en 1898 dans la Roumanie moldave. Après ses études à Bucarest où il connaîtra entre autres Ilarie Voronca, il publie un volume d'essais consacrés à des auteurs français. C'est en décembre 1923 qu'il choisit le chemin de l'exil et vient s'installer à Paris où il prend définitivement le nom de Benjamin Fondane.

Là, il s'intègre aux groupes intellectuels passionnés de littérature (d'où ses écrits *Rimbaud le voyou*, *Baudelaire et l'expérience du gouffre*), mais aussi de tous les arts : cinéma (René Clair), théâtre (Artaud, Copeau), peinture où dada l'attire davantage que le surréalisme. De 1939 à 1944 il participe aux *Cahiers du Sud* ce qui lui permet de se lier avec Jean Ballard, aussi avec Jean Paulhan, René Nelli et Joë Bousquet. Mais il restera très blessé d'avoir été publié dans cette revue plus comme philosophe que comme poète. Ses poèmes ne paraîtront que vers la fin de la guerre, dans le même temps et après que lui-même ait été déporté.

Cependant Fondane se démarque par le fait qu'il est un "poète qui s'aventure dans la philosophie", surtout après sa rencontre avec Chestov (dont il en viendra à se considérer comme le disciple), pour qui "l'homme cherchant un sens à la vie, à la mort, se révolte contre la condition humaine, même si la souffrance est une manière de mieux se connaître". Dans sa quête sans fin pour trouver des réponses à ces questions essentielles, il se rapproche tantôt de Kierkegaard et de Nietzsche, tantôt de Sartre, de Heidegger et de Merleau-Ponty. La réponse, il la cherchera dans la colère et la révolte que l'art permet

d'exprimer, en particulier la poésie, ce "cri métaphysique", tel que l'on peut le rencontrer dans les écrits juifs. Ainsi Cioran parle de l' "orgueil métaphysique du révolté qui a dépassé la condition humaine". Pourtant l'image de Fondane, qui reste entre toutes marquante, est celle de l'éternel errant. Le voyage, l'exil, on les retrouve au fil des recueils dans ce volume exhaustif. Depuis son départ de Roumanie, sa vie se passe en déplacements divers, en traversées : il ira deux fois en Argentine invité par Victoria Ocampo qui, ainsi que ses autres amis dont Jean Ballard, le pressera au moment de la guerre de venir l'y rejoindre. Mais le danger, il l'affrontera avec panache, et ce sera son dernier défi, aussi son dernier voyage, celui du camp de Drancy jusqu'à Auschwitz, dans l'avant-dernier convoi. Il mourra dans la chambre à gaz de Birkenau le 3 octobre 1944.

Paysages prélude à ce recueil, poèmes écrits avant son départ du pays natal, où l'on retrouve l'univers lyrique roumain.

Commence ensuite l'ensemble des odyssées avec *Ulysse*, suite de poèmes dont certains, très longs, sont comme une élégie de l'errance : "Juif, naturellement, tu étais juif, Ulysse"; et "revenus d'un voyage où eux aussi avaient / vu des êtres, des ports et des mers insensées".

Un *NON-LIEU* vient éclairer le climat des poèmes de *Le Mal des Fantômes*, écrits dans l'urgence, suivant une impulsion irrésistible ; dans "la confusion d'un esprit que hantent, pélemêle, des vœux, des présages, des superstitions, des calembours, des ténèbres et des essences". Ces errances, n'étaient peut-être pas uniquement imaginaires : "... Pourtant, en songe, / le front collé aux vitres de la nuit / où ce qui est demeure en ce qui change", /; aussi "... ont-ils vécu leur songe ? ont-ils vaincu ? // ont-ils mené à bien la traversée / de cette vie, de ces mers ? / - Et nous ?"

Les poèmes correspondant à son second voyage en Argentine s'inspireront d'un fait divers tragique : le naufrage du Titanic. Fiction et faits réels se mêlent dans l'apothéose d'une apocalypse. Un naufrage devient l'archétype de tous les naufrages ; celui de Robinson certes, mais aussi ceux qui se produisent tous les jours autour de nous : "... Prière, espoir, désir, angoisse: dieux de honte, / - figures de l'esprit vaincu / qui gisez sur la paille humide de l'humain, /". Espace chaotique qui ramène au mythe de l'errance : "... la fuite éperdue qui me ramène à moi" où l'ailleurs reste le lieu unique : "Je vais m'allonger sur le dos / moitié ici, moitié ailleurs / les jambes posées sur le vide, / les bras ballants, les yeux ouverts / de l'autre côté de la nuit /".

Quand Fondane dit "mon sang est sur les routes", ce n'est pas d'un exode particulier dont il parle, mais de tous les exodes que connut l'humanité. Pourtant une clairvoyance lui dicte : "souvenez-vous seulement que j'étais innocent / et que, ... / j'avais eu, moi aussi, ... // un visage d'homme / tout simplement". Et l'alphabet juif décliné rappelle tous les exils, toutes les errances, tous les exodes : "Sur les fleuves de Babylone nous nous sommes assis et pleurâmes /". Long poème qui prend toute l'ampleur d'une liturgie, récitant et chœur se répondant, reprenant le leitmotiv, jusqu'à ce que des voix anonymes interviennent pour élever le chant vers le divin, par un dépassement de la condition humaine : "IL FAUT NOUS ÉLEVER AU-DESSUS DE NOUS-MÊMES".

Il est bouleversant que l'ouvrage se termine par LE CHANT DU PRISONNIER (à mes camarades des stalags) écrit en juin 1940. Comme si là était le destin promis à Benjamin Fondane, le seul dans la logique des choses ; peut-être le seul digne de clore sa vie où aucun pas n'a dévié du chemin qui le rapprochait d'une fin choisie par avance. Éluë. Par avance reconnue et acceptée. ■

Antoinette Jaume



La musique

Un compositeur cosmopolite

Voulez-vous découvrir un compositeur contemporain très rarement joué en concert, peu connu en France ? C'est un "citoyen du monde" très original : **György Kurtág**.

Il est né en 1926 à Lugo en Roumanie, ville où vivaient ensemble Roumains, Hongrois et Allemands ; les communautés juives y côtoyaient les cultures serbes et bulgares ; l'Ukraine et la Russie n'étaient pas loin. En 1946, Kurtág s'installe à Budapest et choisit d'y demeurer ; il y resta malgré les contraintes du régime est-européen. György Ligeti, avec qui Kurtág fit ses études, quittera, lui, la Hongrie et rompra avec ses racines. Kurtág adopte la nationalité hongroise en 1948.

Le compositeur se rend à Paris pour un an (1957-58), y suit les cours d'Olivier Messiaen et de Darius Milhaud et surtout rencontre la psychologue hongroise Marianne Stein qui jouera un rôle important dans son futur mode de composition. Ce voyage fut un tournant dans son œuvre, comme en témoigne son quatuor à cordes *Opus Un*, qui n'est pourtant pas son premier ouvrage. Kurtág découvre aussi lors de ce séjour, sur des indications de Ligeti, l'œuvre littéraire de Kafka : en 1985-86, il écrira *Kafka fragments*, opus 24 pour soprano et violon, sur des textes du *Journal* et de la *Correspondance* de l'écrivain. Ces pièces reflètent une certaine tradition juive, dans l'humour d'une danse hassidique (la partition est notée « mit humor ») où l'on trouve le fragment suivant : « un jour je me suis cassé la jambe, ce fut la plus belle expérience de ma vie » et dans la forme de pensée exprimée par ce passage « dans le combat entre toi et le monde, seconde le monde ». Dostoïevsky apparaît aussi dans l'œuvre de Kurtág (cycle de quatre chants opus 11 et petites pièces instrumentales pour piccolo, trombone et guitare). On trouve également des références à Hölderlin, Gérard de Nerval (pièce pour violoncelle), Samuel Beckett (*What is the word ?*), composition dans laquelle le texte est en même temps récité en hongrois et chuchoté en anglais par un ensemble vocal.

Nous voyons à travers ces exemples l'originalité des ensembles instrumentaux utilisés par le compositeur pour créer un univers sonore quasi orchestral avec des effectifs de chambre. Kurtág explore aussi l'espace de la salle de concert en y dispersant ses instrumentistes dans plusieurs plans horizontaux et verticaux ! Par exemple *Ligature* (1989) est écrite « pour violoncelle joué avec deux archets (utilisés simultanément, l'un sur les cordes et l'autre par dessous), deux violons éloignés et célesta ».



Photo Irène Elter

Cette perception dynamique de l'espace est retrouvée dans l'œuvre pour piano de Kurtág. *Játékok* ("jeux") est un recueil de petites pièces à vocation pédagogique (dans la tradition des *Microcosmos* de Bartok) qui permet de faire connaissance avec l'instrument dans un esprit de grande liberté. Les dimensions physiques et les réactions du piano y sont explorées ainsi que l'énergie nécessaire à la production du son, sans qu'on soit obligé de respecter l'exactitude des hauteurs : *On peut taper à côté*, tel est le titre de l'une des pièces. Pour cela l'enfant ou l'étudiant peut jouer avec la paume de la main, le poing ou l'avant-bras (clusters), faire des glissandi, etc. L'aspect graphique de la partition est également important : dans la préface de *Játékok* est écrit « Croyons à l'image de la partition, laissons-la agir sur nous ».

Ce recueil, enrichi par le compositeur au cours des années, est en même temps une réflexion sur la musique populaire et un hommage à d'autres compositeurs. Kurtág a également transcrit pour piano à quatre mains de nombreuses œuvres recouvrant toute l'histoire de la musique européenne : Machaut, Schutz, Frescobaldi, Purcell, Bach, Haydn, Moussorgsky, Bartok, ce qui nous initie à une écoute différente de ces pièces bien connues.

Et maintenant, à vous de jouer et/ou d'écouter... ■

Sylvie Kuczynski-Lévy

Quelques disques sont disponibles en France :

Grabstein für Stephen, op. 15c, guitare et groupe instrumental, *Stele*, op. 33, pour 2 orchestres ; Berliner philharmonie, C. Abbado, 1996, DGG 447761-2.

Játékok (+ transcriptions de Bach) G. et Márta Kurtág, ECM 1619 453 511-2 (1997) *Œuvres diverses*, Hungaroton HCD 31290 (1990)

Kafka fragments, soprano et violon. Ondine ODE 868-2 (1996)

Musique pour quatuor à cordes, quatuor Keller, ECM 1598 453 258-2 (1996)

Vous pouvez vous en procurer davantage aux États-Unis, par exemple en consultant le site Internet AMAZON.COM (deux pages de références...).



L'Église réformée de France et le statut d'exception relatif aux juifs adopté par Vichy le 3 octobre 1940

(un combat, une page d'histoire trop peu connus)

Oscar Rosowsky

L'habitude s'est instaurée de présenter les faits comme si les protestants français avaient participé à la "cécité générale" ni plus ni moins que les autres Églises en France et en Europe. Or, s'agissant des protestants de France, de très nombreux documents (récents pour beaucoup) sont aujourd'hui disponibles, qui montrent la profonde originalité des positions prises au nom de l'Église réformée de France par le pasteur Marc Bœgner, son président, dès le début puis tout au long de l'occupation. Marc Bœgner a utilisé son rôle de représentant officiel de son Église auprès du gouvernement de Vichy, ainsi que toutes les formes d'une stratégie têtue pour mener un combat acharné et collectif au nom des valeurs de la déclaration des droits.

Bien au-delà de la parenté dans l'imaginaire biblique, la perception et l'expression publique d'une grande proximité de destin de la communauté protestante avec la communauté juive dans l'histoire de la France ont été quasi immédiates. Aussi ce n'est pas au nom d'un petit groupe d'évêques isolés ni seulement après les grandes rafles de Juifs en été 1942 que cette solidarité s'est exprimée publiquement. Dès le 26 mars 1941, le Conseil National de l'Église réformée de France se réunit pour la première fois depuis la mise en application de la loi du 3 octobre 1940. Il charge son président, le pasteur Marc Bœgner, de deux missions expresses.

L'une est un message public de solidarité envoyé au Grand Rabbin de France, Isaïe Schwarz. Cette missive-là est la plus connue des historiens pour avoir été publiée dans *Le Pilori* en zone occupée sous le titre *Une lettre inadmissible du chef des protestants de France* et distribuée à des milliers d'exemplaires en zone sud où elle a été lue et commentée dans de nombreuses paroisses. Cette lettre est encore marquée par l'esprit du temps en ce qu'elle ne prend pas position contre ceux qui s'inquiètent de "l'immigration massive d'un grand nombre d'étrangers" :

Ceux qui parmi nous pensent qu'un grave problème a été posé devant l'État par l'immigration massive d'un grand nombre d'étrangers, Juifs ou non, et par les naturalisations hâtives et injustifiées ont toujours exprimé la conviction que la solution de ce problème doit s'inspirer du respect de la personne humaine, de la fidélité aux engagements de l'État, des exigences de la Justice dont la France n'a jamais cessé d'être le champion. Ils n'en sont que plus émus par l'application rigoureuse d'une loi frappant exclusivement les

Israélites, Français depuis de longues générations et souvent depuis des siècles, et les naturalisés d'hier.

Notre Église qui a connu jadis toutes les souffrances de la persécution ressent une ardente sympathie pour vos communautés dont, en certains endroits, la liberté du culte est déjà compromise et dont les fidèles viennent d'être si brusquement jetés dans le malheur. Elle a déjà entrepris et ne cessera de poursuivre des démarches en vue d'une refonte indispensable de la Loi.

À cette date du 26 mars 1941, le projet mortifère de déportation sous-jacent au statut des juifs édicté par Vichy n'est pas encore apparent. C'est le 14 mai 1941 en effet que les premiers 3 700 Juifs étrangers (polonais, tchèques et autrichiens) seront arrêtés sur ordre de la préfecture dans le XI^e arrondissement de Paris et internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande pour être ensuite livrés. D'autre part, les illusions d'un certain maréchalisme de base ne se sont pas encore dissipées. Cependant, la position protestante se révèle déjà vigoureuse et explicite. En effet, le même 26 mars 1941, le pasteur Bœgner envoie la lettre suivante à l'amiral Darlan, chef du gouvernement de Vichy, au nom du Conseil National de l'Église réformée de France :

Nous sommes profondément émus, comme français et comme chrétiens, par une loi qui introduit dans notre législation le principe raciste et dont la rigoureuse application entraîne pour des Français israélites de cruelles épreuves et de poignantes injustices.

Nous nous élevons en particulier contre le principe en vertu de quoi l'État a rompu des engagements formels pris vis-à-vis d'hommes et de femmes dont l'immense majorité l'ont servi avec loyauté et désintéressement.

On nous assure que la loi du 3 octobre 1940 n'est pas une loi de persécution religieuse. Si donc la liberté de culte demeure entière pour les israélites français aussi bien que pour les catholiques et les protestants, pourquoi est-elle, en fait, déjà enrayée ou menacée dans certaines localités ? En fait une minorité religieuse est durement frappée. Notre Église, qui a connu toutes les souffrances de la persécution, manquerait à sa mission primordiale si elle n'élevait pas la voix en sa faveur.



Par cette lettre, qui n'est guère connue, et tout un contexte qu'il faut considérer de plus près, l'Église réformée de France se trouve avoir été la seule Église chrétienne à avoir protesté ès qualités auprès de l'autorité responsable, non pas au nom de la charité *mais contre le statut d'exception qui nous était imposé.*

À cette date, le projet de la "solution finale" n'est pas encore formulé expressément par les nazis à Wannsee et la signification de la clause de l'armistice par laquelle l'État français s'engage à livrer à l'Allemagne les civils dont celle-ci donnerait les noms n'a pas encore été comprise dans son ampleur. Pourtant, on sait bien aujourd'hui comment, dès l'automne 1940, les autorités protestantes repliées à Nîmes avaient été alertées par un pasteur local sur la situation régnant au camp de Gurs, au pied des Pyrénées, où Vichy concentrait les réfugiés politiques allemands et juifs qu'on s'appropriait à livrer aux Allemands. Dès qu'il est connu, ce fait monte l'opinion publique protestante contre Vichy. Aussitôt, le pasteur Marc Bœgner va charger son bras armé, Madeleine Barot, de pénétrer le camp au nom de la CIMADE dont elle vient d'être nommée secrétaire générale. Il sera aussi le seul chef d'une Église chrétienne à entrer lui-même dans ce camp dès le 2 avril 1941, à le visiter et à découvrir l'enfer qui apparaissait. Mais, depuis septembre 1940 déjà, il tisse ses réseaux d'une paroisse à l'autre et dénonce les camps et le statut des juifs avec toutes les tendances des conseils presbytéraux.

Ainsi, le 29 septembre 1940, il est au Chambon-sur-Lignon. Il parle avec les premiers résistants, tel le maire Charles Guillon qui sera ensuite son représentant en Suisse, mais aussi avec des objecteurs de conscience tels Roser et le pasteur Trocmé. Celui-ci et son épouse étaient pourtant en France de fervents défenseurs de la réconciliation franco-allemande et Bœgner les avait combattus vivement avant guerre pour leur interprétation exagérément optimiste des comportements allemands depuis Hitler (après cette visite de Bœgner, ils se joindront, non sans courage, à la lutte contre la déportation, mais resteront totalement aveuglés par leurs illusions sur le pacifisme allemand, ce qui aura des conséquences tragiques).

Mais dans la France entière les événements vont se précipiter. Commencées dès 1941, les déportations de juifs, étrangers d'abord, français ensuite, s'accroissent. Aujourd'hui nous disposons non seulement d'une biographie de Madeleine Barot¹, mais aussi des

Carnets, tenus quasi au jour le jour de 1940 à 1945 par le pasteur Marc Bœgner², écrits à chaud et jamais retouchés par lui, que son fils Philippe a tardivement retrouvés et publiés chez Fayard en 1992. La lecture conjointe de ces deux documents permet enfin de suivre de villes en villages et de comprendre la cohésion et l'immense activité déployée par l'Église réformée dans la communauté protestante française sous l'occupation, pour le sauvetage de tous les persécutés et le soutien à de nombreuses formes de résistance à Vichy, à l'occupant. Pour ce qui est des seuls problèmes du sauvetage des juifs, ils apparaissent dans 91 des 365 pages de ces *Carnets* personnels. Ainsi, le 20 août 1942, Marc Bœgner envoie une lettre solennelle au Maréchal Pétain :

Aucun Français ne peut demeurer insensible à ce qui se passe depuis le 2 août dans camps d'hébergement et d'internement. On répondra, on le sait, que la France ne fait que rendre à l'Allemagne des juifs que celle-ci a renvoyés en automne 1940.

La vérité est que viennent d'être livrés à l'Allemagne des hommes et des femmes réfugiés en France pour des motifs politiques ou religieux dont plusieurs savent d'avance le sort terrible qui les attend... Aucune défaite, vous nous l'avez rappelé vous-même, ne peut contraindre la France à laisser porter atteinte à son honneur.

Peu de jours après avoir pris connaissance de cette lettre, le Maréchal Pétain envoie une copie à Pierre Laval, et le pasteur Marc Bœgner s'adresse à ce dernier le 27 août 1942. Son message commence ainsi :

Qualifié pour parler au nom des Églises protestantes du monde entier, j'ai l'honneur de vous demander... de bien





vouloir me donner l'assurance que ne seront en aucun cas dirigés vers la zone occupée des ressortissants étrangers ayant subi dans leur pays une condamnation pour motif politique ou demandé asile à la France pour une raison semblable... (Richard Ayoun, Revue Sens, n° 9-10, 1978).

Le 9 septembre 1942, Marc Bœgner est reçu par Pierre Laval, chef du Gouvernement. Or, le 22 juin 1942, Pierre Laval avait publiquement déclaré : *"Je souhaite la victoire del'Allemagne car, sans elle, le bolchevisme s'installera partout"*. Face à Marc Bœgner il se montre inflexible :

Marc Bœgner — *Ferez-vous la chasse à l'homme ?*

Pierre Laval — *On les cherchera partout où ils sont cachés.*

Marc Bœgner — *Consentez-vous à ce que nous sauvions les enfants ?*

— *Les enfants doivent rester avec leurs parents*, répond Laval,

— *Mais*, observe le pasteur Bœgner, *vous savez bien qu'ils seront séparés d'eux!*

Pierre Laval — *Non.*

Marc Bœgner — *Je vous dis que si.*

Laval interroge : — *Que voulez-vous faire des enfants ?*

Marc Bœgner — *Des familles françaises les adopteront.*

Pierre Laval — *Je ne veux pas, pas un ne doit rester en France!*

Le pasteur poursuit : — *Que pouvais-je obtenir d'un homme à qui les Allemands avaient fait croire. — ou qui faisait semblant de croire — que les Juifs emmenés de France allaient en Pologne du Sud pour y cultiver les terres de l'État Juif que l'Allemagne voulait constituer ? Je lui parlais de massacres, il me répondait jardinage !*

— *Monsieur le Président*, lance le pasteur Bœgner à la fin de l'entretien, *je suis obligé de vous signaler la gravité de la situation. Les Églises ne peuvent pas se taire devant de tels faits.*

"Le 22 septembre 1942 le Conseil National de l'Église Reformée adresse aux fidèles un message qui est lu dans presque toutes les chaires réformées, malgré les efforts faits ici ou là par les autorités préfectorales pour saisir ce document." (R. Ayoun. Sens, n° 9-10, 1978).

Nous ne sommes pas ici dans le contexte de discrètes négociations diplomatiquement menées par le représentant d'une Église, ni de prises de position d'un ou deux prélats à titre personnel. Nous sommes dans des actions publiques et des activités intenses, y compris clandestines, menées par le chef d'une Église chrétienne nationale au nom de celle-ci. Cette action n'a pas commencé avec les défaites allemandes en Méditerranée et à Stalingrad. Elle se fait explicitement au nom de la culture historique propre aux protestants français, laquelle implique, me semble-t-il, la conscience claire du fait que leur propre liberté religieuse, culturelle et politique avait

été conquise par des siècles de combats, grâce à la Révolution Française et à son idéal laïque.

Nous sommes aux antipodes de la neutralité ecclésiastique. La ligne générale est, au contraire, celle d'un engagement acharné, dans l'action civique exercée pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. On voit comment Marc Bœgner et Madeleine Barot font feu de tout bois, s'appuyant sur les Quakers, sur des mouvements de jeunesse de culture Baden-Powell et étudiante, puis sur toutes les mailles de ses paroisses et synodes réguliers. On les voit recruter toutes les bonnes volontés et veiller à ce que se forment et s'activent des lieux de liaison avec les mouvances juives organisées, tel le fameux comité de Nîmes, où se construisent aussi les tactiques et se prennent les décisions pratiques au quotidien. On voit se nouer des contacts de type œcuménique en Suisse, où Marc Bœgner enverra ses hommes de confiance générer d'autres actions à visée internationale ou axées sur le territoire français. On les voit aussi acharnés à éveiller l'épiscopat catholique.

Ces références implicites aux valeurs de la Déclaration des Droits de l'Homme, nées en même temps que des réactions précoces du patriotisme traditionnel, ont été par ricochet, un élément de premier plan dans le développement souterrain de diverses formes d'actions de résistance dans d'autres milieux de la France occupée.

Non seulement dans une mise en mouvement du monde catholique, mais surtout dans l'adhésion puis la coopération de milieux paysans et ouvriers qui vont être vite frappés dans leurs enfants par la menace du Service du Travail Obligatoire (STO), six mois à peine après la rafle du Vel d'Hiv.

On comprend mieux ainsi cette originalité française : une grande volonté de sauver les persécutés raciaux et politiques, malgré la traditionnelle séparation des objectifs et des moyens entre la résistance patriotique et le refuge offert à titre privé. Au-delà de l'aide active proposée par des individus organisés, la mise à l'abri des persécutés nécessite la résistance passive des voisins (ne pas dénoncer), un brassage constant des populations issues de l'exode ou des bombardements, c'est à dire l'implication des campagnes et des villages. Tout cela va jouer un rôle essentiel lorsque la sauvegarde durable de chaque persécuté va dépendre de ses possibilités de se fondre dans la masse de la population. Là, l'imbrication des communautés protestantes dans le tissu français me paraît avoir été déterminante.

Pour ma part, j'ai perçu le chaînage protestant pendant toute l'occupation. Instruit en trois mois d'expérience personnelle et familiale de ce qui se passait dans nos compagnies de travailleurs étrangers, dans les camps français de concentration et à la frontière suisse où on refoulait les évadés de



France, le fils d'un immigré juif déporté pouvait à Nice, dès l'été 1942, trouver deux autres jeunes de son âge, protestants ceux-là, de la mouvance CIMADE, et monter avec un autre jeune juif et un catholique mais scout laïque (éclaireur de France), un premier atelier de fabrication de fausses identités, à usage individuel ou familial. Puis, de là, se trouver spontanément intégré en Haute-Loire dans un mouvement de résistance locale en gestation, qui accepte son projet de monter et gérer, avec un jeune protestant du pays, la fabrication intensive de pièces d'identité destinées à une large distribution. Le tout se trouvait au départ branché d'un côté avec le réseau des pasteurs mis en place par Bœgner sur le plateau cévenol et d'un autre côté avec un réseau en formation pour le sauvetage des enfants monté dans la même région par un responsable du scoutisme E.I., la 'sixième', à savoir Klimowitzki dit Roger Climaud. Le service intégrera l'accueil aux réfractaires dès les premiers mois de 1943 et de là pourvoira aux besoins de diverses formes de résistance politique et finalement armée, dont les itinéraires vont se multiplier et se croiser au fil des mois. C'est, je crois, un des exemples (rares ?) où les acteurs de la résistance patriotique traditionnelle et ceux du sauvetage des juifs et autres persécutés ont agi en partenariat actif.

En somme, on n'a pas assez prêté assez d'attention, me semble-t-il, au mouvement spirituel et intellectuel qui, partant d'un refus immédiat des lois racistes et de la persécution religieuse, débouchait sur un choix personnel et, de là, sur le refus du STO, puis sur l'adhésion à l'idée de résistance républicaine et laïque (tout autant que sur la ferveur patriotique). L'insertion de réfractaires et de réfugiés dans les fermes et les hameaux signifiait aussi maquis à venir, ce qui se vérifia. Sans doute n'a-t-on pas voulu insister sur la chronologie des faits et sur le regard réciproque que, dans ces campagnes, chaque chrétien jette sur le voisin de "l'autre religion".

Pendant deux années consécutives j'ai pu mesurer comment ce qui avait débuté en pays à majorité protestante se diffusa sur un mode capillaire en pays catholique de Haute-Loire et d'Ardèche par exemple.

Je crois aussi que c'est du fait de leur jeune âge que bon nombre de mes amis juifs, réfugiés enfants dans les régions

de la Haute-Loire catholique et de l'Ardèche, n'ont pas perçu la chronologie des faits qui ont précédé leur arrivée, et le rôle fortement inducteur de l'Église réformée de France et de son chef par rapport aux autres Églises chrétiennes.

Une documentation longtemps manquante est aujourd'hui disponible³. Mais il s'agit d'un problème de fond qui nous concerne en tant que témoins par sa portée générale et qui nécessiterait l'intervention d'historiens chevronnés pour être convenablement décrit. Je me réfère ici au fameux discours qui, à propos des Églises chrétiennes, plaide tantôt la cécité, tantôt l'impuissance des groupes religieux à assumer leurs responsabilités et à lutter efficacement contre les grandes catastrophes que s'inflige à lui même le genre humain. Le champ d'efficacité des dites institutions devrait alors se limiter à l'activité humanitaire en faveur des survivants et à la prévention. N'est-ce pas la lecture qu'on peut faire du discours convenu sur l'impuissance des Églises à intervenir efficacement en tant qu'institutions, laissant à quelques individualités la charge de sauver l'honneur à titre privé ? De ce point de vue le formidable effort de récupération mené par l'Église catholique au nom du repentir de toute la chrétienté me semble démonstratif et, comme vous le voyez, contestable.

On comprend la prudence qui a longtemps régné, et souvent persiste par principe, en milieu protestant, lorsqu'il s'agit de faire mieux connaître la réalité historique en ce qu'elle a d'exceptionnel dans ces années noires. On

comprend le souhait de ne pas se mettre en avant par rapport à d'autres. Il n'en reste pas moins qu'il y a, pour nous, une dette et un devoir de mémoire qui touche une page très belle de l'histoire de la France et de la République. ■

Présentés et annotés par
Philippe Bœgner

CARNETS DU PASTEUR BOEGNER

1940-1945



Pour une histoire du XX^e siècle
FAYARD

¹ André Jacques, *Madeleine Barot*, Editions du Cerf, Labor et Fides, 1989.

² Philippe Bœgner, *Carnets du pasteur Bœgner 1940-1945*, éditions Fayard, 1992.

³ En plus des ouvrages majeurs déjà cités on dispose de Roger Debiève, *Mémoires meurtries, Mémoires trahies*, éditions de l'Harmattan, 1995. J'ai moi-même d'abondantes archives inédites sur la manière très étrange dont cette page de l'Histoire de France a été détournée, voire confisquée.



Génocides. Dignité humaine...

Alina Margolis-Edelman

Alina Margolis-Edelman est médecin-pédiatre, elle travaille depuis des années pour une ONG française dans divers pays du monde. Née à Lodz, en Pologne, elle a vécu la Seconde Guerre mondiale dans le ghetto de Varsovie ; puis, cachée, dans la partie "aryenne" de la ville. Elle est l'auteur d'un cycle de récits : Je ne répéterai pas, je ne veux pas le répéter... paru chez Autrement en 1997. Elle est sur le point de partir en mission en Arménie ; le texte qu'elle signe aujourd'hui a été écrit à cette occasion. Il a été rédigé avec l'aide de Jacqueline Stubnicer, présidente de la compagnie théâtrale l'Intime, à qui l'auteur exprime sa très sincère reconnaissance.



Depuis ses débuts, l'humanité est meurtrière. L'homme a tué l'homme tout au long des siècles pour des raisons ethniques, religieuses, économiques ou politiques et l'Église n'a pas été

épargnée, en dépit de ses prêches de l'amour du prochain. Le xx^e siècle a apporté la triste innovation des génocides. Déportations et massacres des Arméniens, ghettos et chambres à gaz pour les Juifs et extermination des Tsiganes, puis tout un arsenal meurtrier au Cambodge, têtes coupées au Rwanda... Les pays d'Afrique s'embrasent, la kyrielle d'épurations ethniques dans les différents éclats détachés de la Yougoslavie, le Kosovo – les meurtres se succèdent.

Qu'importe si la manière d'exterminer correspond ou non à la définition officielle du génocide, qu'importe le nombre des victimes et les moyens employés pour les tuer : chaque meurtre prémédité contre une population cible est un génocide.

Les civilisations, les religions avaient laborieusement créé un ensemble de valeurs, de repères moraux universellement acceptés. Des règles pour les comportements individuels et collec-

tifs. Une des particularités de l'homme est le sens de la dignité ; cette dignité qui conditionne les valeurs morales, l'aptitude propre à l'homme de se gouverner lui-même, d'agir par sa volonté propre et de son initiative personnelle. La dignité implique la liberté de choisir son attitude dans chaque circonstance, elle est le respect de soi, de l'autonomie de l'individu. Elle considère la personne humaine comme sujet moral ; Kant disait : "comme fin et jamais comme moyen".

Mais voici qu'est arrivé le temps de l'extermination des peuples. Des moyens matériels pensés, réglés, organisés ont permis des répressions inhumaines. Les règles qui déterminaient le comportement individuel se sont effondrées, le concept de la morale s'est évanoui. Chaque époque crée sa propre morale, mais quelle peut être la morale du temps des génocides ? Quelle peut être la morale des oppresseurs, quelle peut être la morale des victimes ?

La "morale" des oppresseurs, quel que soit leur emblème, n'est pas une morale, le vocable ne peut s'y appliquer. Toute la nature humaine est ici remise en question ; la bestialité règne, l'âme humaine disparaît.

Et les victimes ? Quelle peut être la morale des victimes ? Que devient la morale de l'être meurtri ? Peut-on trouver une place pour la dignité alors que la liberté est réduite à néant et que la

séquestration se fait de la plus cruelle manière ? Comment agir autrement que par l'instinct de survie ?

La réponse est difficile ; il faut scruter au plus près les victimes et leur sort. Non pas pour porter un jugement – seulement pour comprendre ce qui peut subsister de leur ressort moral.

Historiquement, l'extermination des Arméniens est venue d'abord. Le monde n'en a pas beaucoup parlé. Elle était systématique. On avait commencé par les hommes, enrôlés dans l'armée turque et assassinés. En même temps, on avait emprisonné les intellectuels, avant de les tuer. Ceux qui restaient – femmes, enfants, vieillards – ont été chassés de leurs maisons, emmenés en une marche mortelle sans nourriture ni eau, sans repos, sous le soleil brûlant, vers les camps de concentration du désert Der-El-Zar, pour y mourir. Massacre d'un peuple sans défense, viol des femmes, routes jonchées de corps brûlés, cadavres flottant au fil des fleuves, dans la Mer Noire...

Un quart de siècle plus tard, l'extermination des Juifs avait été méthodiquement préparée par Hitler. D'abord, les camps de concentration, antichambres de la mort. Puis les Juifs de l'Europe entière emmenés en Pologne, enfermés dans les ghettos. Celui de Varsovie était le plus grand ; entassés au-delà de l'imaginable, les gens y mouraient chaque jour par centaines : la faim, les maladies... Les survivants ont été



Textes

poussés en masse compacte vers l'Umschlagplatz, d'où les wagons à bestiaux les ont emmenés vers les chambres à gaz de Treblinka. Un sort similaire attendait les Tsiganes. On sait tout cela. Mais que restait-il de la morale en enfer ? On ne peut que citer les témoins.

D'abord les camps, les terribles témoignages comme ceux répertoriés par Todorov : la famine prolongée, l'épuisement, la douleur, la menace permanente de la "sélection" pour la mort. « Et les hommes se transforment en bêtes, engagées dans une guerre de survie sans merci, la guerre de tous contre tous » (Todorov) :

« La faim est une épreuve insurmontable. L'homme arrivé à cet ultime degré de déchéance est en général prêt à tout. Il n'y a rien qu'on ne puisse faire d'un homme en l'affamant et en le faisant souffrir. Par les moyens extrêmes il est possible de détruire le contrat social jusqu'à la base et d'obtenir de la part des hommes des réactions purement animales » (Martchenko).

« Dans cette guerre la moralité, la solidarité humaine, la solidarité nationale, les idéaux de liberté, de justice et de dignité humaine ont glissé de l'homme comme une guenille pourrie » (Borowski).

« Pour survivre, il faut abandonner toute dignité, étouffer toute lueur de conscience, se jeter dans la mêlée comme une brute, contre d'autres brutes » (Primo Levi).

« Tous les sentiments humains : l'amour, l'amitié, la jalousie, l'amour du prochain, la charité... tous ces sentiments nous ont quittés en même temps que la chair que nous avons perdue pendant notre famine prolongée... Le camp était une grande épreuve des forces morales de l'homme, de la morale ordinaire, et 99 % des hommes échouaient dans cette épreuve ».

« La vie morale n'était plus possible... Un être humain poussé à bout par des formes de vie inhumaines... perd graduellement toutes les notions qu'il avait du bien et du mal... Sans doute, étions-nous moralement morts » (Eugénie Guinsbourg).

On connaît la formule d'Ena Weiss, une femme médecin détenue à Auschwitz : « Mon principe : c'est moi qui viens en premier, en second et en troisième. Ensuite, rien. Puis, moi encore, et puis tous les autres ».

Des exemples terribles viennent illustrer cette affirmation :

« Un fils qui arrache le pain des mains de son père » (Elie Wiesel).

« Une mère qui, pour sauver sa vie, fait semblant de ne pas reconnaître son enfant » (Borowski).

« Un homme se tranche les veines, et ses compagnons de cellule achèvent leur minable déjeuner » (R. Glaser).

Faut-il en conclure que, face à l'extrême, l'homme se dépouille de toute morale, comme d'une coquille embarrassante ? Pourrait-on s'en indigner ? Quand la vie ne vaut plus rien, la survie devient le seul impératif moral. Est-il indigne de lutter pour survivre, quel qu'en soit le prix ? Laissons encore la parole aux survivants :

« ... Mais ce n'est pas en cela que réside la vérité de la nature humaine : il est nécessaire d'employer les moyens les plus violents pour éradiquer les réactions morales... » (Borowski).

« ... Il y a un seuil de souffrance au-delà duquel les actes de l'individu ne nous apprennent plus rien sur lui... un homme ne peut être humain que lorsqu'il vit dans des conditions humaines ; on ne peut juger les actions qu'il commet dans des conditions inhumaines » (Herling).

Mais sur ce fond tragique, dans ces conditions extrêmes, apparaissent aussi des vertus humaines, dont la première est la dignité. Les écrits citent d'autres souvenirs, qui rappellent la force morale, la dignité, le respect de soi, le courage civil, le refus de ce qui semblait inévitable. L'évocation de ceux qui se dévouaient pour l'autre, qui partageaient le dernier bout de pain et le dernier mégot, qui donnaient leur vie même pour sauver l'autre. Et de ceux qui se jetaient sur les barbelés électrifiés, choisissant la mort, mais de leur propre et digne choix.

Lors des déportations inhumaines, comme celles des Arméniens et des Juifs, des exemples similaires surgissent.

On a beaucoup glosé sur la passivité des Juifs des ghettos conduits vers la mort "comme des moutons". Les habitants des villages arméniens ont obéi aux ordres et pour leur écrasante majorité sont partis sans protester vers une destination sans retour.

Il est vrai que les masses humaines ont obéi, mais c'est parce que l'instinct de vie et l'espoir persistent dans les situations extrêmes, et le refus de croire à la réalité de la mort imminente. On imagine qu'en obéissant on accroît ses chances de survivre. Et la peur, la peur qui paralyse l'entendement, qui fait qu'une mère abandonne sans s'en apercevoir son enfant au bord de la route, qu'une autre, poussée par un soldat, court vers le wagon en lâchant la main de son petit, tout en se cramponnant à une valise qui – elle ne le sait pas encore – ne lui servira à rien.

Pourtant, parmi ces condamnés, errant dans le désert ou poussés vers les trains mortifères, certains ont gardé des attitudes humaines, des décisions personnelles, des choix indépendants – petits dans le quotidien, ou grands au moment décisif, mais qui, une fois pris, sont restés sans recours. Ces décisions indi-



viduelles leur ont permis de transformer une situation contrainte en une situation libre, faire un choix personnel de la vie ou de la mort. Le suicide du condamné : aller de son propre chef vers la mort à laquelle on vous a destiné. Comme cette jeune femme qui saute d'elle-même dans le camion qui l'emène vers la chambre à gaz... Comme cette autre qui choisit de son plein gré de mourir avec l'être aimé. Comme cette femme qui suit sa mère entraînée vers le wagon à bestiaux, elle qui avait une chance de vivre encore.

D'autres preuves de dignité dans cette foule de condamnés, et des gestes de solidarité, d'oubli de soi, de souci de l'autre – de cet autre, petit et concret, autrement plus présent que la patrie ou l'humanité... Ce vieillard qui s'expose aux coups pour en protéger un adolescent inconnu. Cet homme, à bout de forces lui-même, mais qui tente de soutenir un malade sur la route poussiéreuse.

C'est le poison qu'on se procure et qu'on garde qui donne la sécurité du libre choix du moment de sa mort. Et c'est aussi le poison qu'on administre aux autres : témoin cette pédiatre du ghetto de Varsovie qui évita aux nourrissons la torture des wagons en les piquant à la morphine avant la déportation. C'est la jeune élève infirmière qui étouffe un nouveau-né venu au monde au moment même où commençait la déportation. C'est ce jeune Arménien qui, dans le désert, appelle ses compatriotes assoiffés vers un trou d'eau, en sachant qu'il sera tué sur-le-champ par les soldats.

En Arménie encore, c'est ce vieillard à qui les soldats turcs ont laissé la vie qui prend la tête d'une immense foule de femmes et d'enfants chassés de chez eux et poussés sur la route de la mort. Les soldats ayant déchiré ses vêtements, il marche nu, tête haute et barbe blanche, en avant du malheureux cortège, préservant sa dignité d'homme. C'est le docteur Janusz Korczak, pédiatre et directeur d'orphelinat dans

le ghetto de Varsovie, "le vieux docteur" connu dans le monde entier à qui, à cause de sa notoriété, les nazis offrent la vie sauve. Il choisit pourtant de conduire ses pupilles vers Treblinka, plutôt que de les abandonner. C'est le patriarche arménien qui risque sa vie en allant voir le ministre turc pour défendre ses compatriotes : relisez le livre de Franz Werfel sur l'histoire de Moussa Dagh...

La dignité des insurrections, d'avance perdues, dans les ghettos polonais : à Varsovie, à Bialystok, à Vilno, et dans les camps – Treblinka, Sobibor : "Nous avons voulu choisir notre façon de mourir" a écrit Marek Edelman, un des survivants de l'Organisation Juive de Combat, de Varsovie. Et les combats inégaux des Arméniens à Moussa Dagh, à Van, à Ourfa, à Shabin... Mais est-il plus beau, plus digne de mourir les armes à la main, ou les mains nues ? La mort dans les chambres à gaz, la mort dans le désert sans eau ni nourriture n'est pas moins digne que la mort au combat. Elle est seulement plus terrible. La lutte armée, la mort au combat n'est pas la seule preuve de dignité et d'héroïsme. Sans armes, l'homme peut aussi se révolter, rester digne, ne pas se soumettre. L'acte du désarmé peut être un acte libre...

On a dit souvent que l'héroïsme de ceux qui ont combattu avait sauvé l'honneur des Juifs. Mais on ne connaît pas l'héroïsme désarmé des milliers d'êtres condamnés à une mort infâme et qui sont restés libres, dignes, humains. Cette femme à Auschwitz qui donnait la moitié de sa minime ration de pain à une voisine affaiblie ; ce jeune médecin arménien à bout de forces et qui tentait encore de soulager les maux des déportés. Et cet inconnu de l'Umschlagplatz qui a refusé de monter dans le wagon, et qui a entraîné dans ce refus plusieurs autres. Tous ont été tués sur place par les balles allemandes, mais debout. Ils n'avaient pas d'armes. Ils ont simplement sauvé leur dignité.

La dignité et l'honneur n'ont pas toujours à être lavés dans le sang. Les vertus héroïques valent ce que valent les vertus du quotidien.

De quoi dépend alors la faculté des uns de rester dignes, et l'incapacité des autres à le rester ? Assurément la force morale est liée à l'aptitude du corps. Le corps humain, comme celui de chaque animal, a des besoins fondamentaux qu'il doit assouvir pour vivre. Le corps de certains ne supporte pas la faim, le froid, la maladie, la souffrance. Lorsqu'il y est soumis, il tente un temps désespérément de lutter pour survivre. Il n'a plus alors le ressort qui permettrait à l'individu de rester dans la dignité. Le corps d'un autre résiste mieux ; affamé, amoindri, il trouve, lui, des ressources non seulement pour survivre, mais aussi pour défendre sa dignité.

D'aucuns prétendent que le spirituel doit dominer la matière, que l'homme occupe une place particulière dans le monde et que, de ce fait, son esprit doit pouvoir surmonter les réactions de son corps. Par sa volonté il doit surmonter ses faiblesses et, en toutes circonstances, garder sa dignité humaine. Ce débat dure depuis des siècles et ne cessera jamais.

*

Mais il existe encore un droit, qui devient un devoir.

Le devoir de se souvenir, de témoigner. Beaucoup de témoins sont morts. La mémoire du passé s'efface au fil des générations. Alors, il peut arriver que la négation s'installe : rien n'a eu lieu. Pas de déportations. Pas de génocides.

Il faut parler et parler. Construire des monuments. Serge Klarsfeld a fait ériger un Mémorial à Paris. À Varsovie, le monument du ghetto domine la ville. Un autre se dresse à l'endroit



d'où partaient les trains. En Vendée, un Mémorial honore les victimes de la guerre civile.

Face à la mort honteuse, la vie a perdu. Mais la mémoire doit gagner son combat contre le néant. La Vie a perdu contre la Mort – la mémoire doit rétablir les disparus dans leur dignité

humaine. Pour que la phrase "Plus jamais ça", aujourd'hui un slogan utopique, devienne la réalité.

Primo Levi a écrit dans *Si c'est un homme* :

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas.*

*Gravez ces mots dans votre cœur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant.
Répétez-le aux enfants,
Ou alors que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de
vous...*

Relire les *Carnets 1978* d'Albert Cohen

Henri Raczymow

Je viens de relire les *Carnets 1978* d'Albert Cohen, ces *Carnets* qui m'avaient tant ému lors de leur parution voici vingt ans. Autant le dire d'emblée, je suis bien plus réservé aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien que deux décennies se sont écoulées. Je voudrais tenter ici de m'en expliquer. Quand il écrit ses *Carnets*, sa dernière œuvre publiée, Cohen a quatre-vingt-trois, puis quatre-vingt-quatre-ans. Il lui reste deux ou trois ans à vivre. Il le sait, il le dit : je serai mort d'ici deux ou trois ans. Il écrit adossé à la mort, obsédé par elle, et on voit mal ce qu'on viendrait là lui reprocher. La question, bien entendu, n'est pas là. La question est que, adossé à la mort, Cohen entend et prétend nous donner, à nous autres qui tentons, vaille que vaille, de nous adosser à la vie – et ce n'est certes pas toujours aisé – quelques vérités ultimes, les vérités de qui, adossé à la mort, et ayant jugé la vie, toute la vie, détient, prétend détenir ces vérités ultimes, et cette morale pour vivre.

Le livre s'ouvre par l'appel lyrique de Cohen au souvenir de la mère absente, décédée en 1942 (à laquelle il a consacré un ouvrage, *Le Livre de ma mère*) et à l'ami absent, Marcel Pagnol. Pourquoi, à la veille de mourir, adossé à la mort comme on a le dos au mur, Cohen revient-il sur l'image de sa mère, et sur l'ami Marcel ? J'avais, tout comme Cohen, une mère, une sainte mère, une mère aimante, et exclusivement aimante, une mère qui m'a aimé, une mère que je n'ai plus, et qui me manque, et à laquelle je pense *tous les jours*, comme, de son vivant, je lui téléphonais tous les jours. Une mère juive, enfin¹. Songeant tous les jours à ma mère, ma sainte mère juive qui m'aimait comme on aime Dieu – c'est le seul amour qui soit – c'est

tous les jours aussi que je pense à ma fille. Et non seulement parce que – dans son âge tendre encore – je la vois tous les jours, car il ne suffit pas de voir une personne tous les jours pour dire qu'on *pense* à elle. Mais parce qu'il n'est pas de jour pour moi qui ne comporte un *souci* touchant ma fille. Et j'emploie ce mot de *souci* qu'affectionne Emmanuel

Lévinas, au sens le plus noble de ce terme : le devenir et le bonheur ici et maintenant de ma fille m'inquiètent, ne me laissent pas en repos. Or, Cohen avait une fille, Myriam, née en 1921, une fille unique. Et, ce qui me frappe tant aujourd'hui dans ces *Carnets*, c'est que, en tant de pages, nulle mention d'une fille ni de son nom ni de cette paternité. Il me semble que, adossés à la mort, nous songeons sans doute aux êtres chers, que d'aucuns prétendent bientôt rejoindre, les autres se contentant de l'espérer. Mais que nous songeons aussi aux êtres non moins chers que nous laissons. Cohen, dans ses *Carnets*, se pense comme fils, éternellement comme fils, jamais et à aucun instant comme père. J'ignore tout des relations qu'Albert entretint avec Myriam. Le fait est là, massif. Cette ab-

sence, je la perçois comme un manque d'amour de la part de qui, adossé à la mort, n'a que ce mot incertain, l'amour, à la bouche ou plutôt à la plume. L'amour n'est qu'égoïsme déguisé, intérêt caché, mensonge. Tel est l'un des messages que Cohen nous assène ici. Et pourtant, cet appel désespéré à sa mère absente, elle qui fut tout amour pour son fils. Et à

¹ Les mères juives, on le sait, ont quelques caractéristiques communes, dans le superlatif, l'excès, les marques hyperboliques de la maternité. Celles-ci s'exercent surtout à l'égard de leur fils, et parfois dans le déni du mari. C'est du moins vrai depuis la modernité, avant quoi le père fonctionnait comme un patriarce incontesté.



² La scène inaugurale qui marque les dix ans d'Albert Cohen, le 16 août 1905, sur un trottoir de Marseille, scène du camelot narrée dans *O vous, frères humains*, est déterminante quant au destin, y compris littéraire, de Cohen. L'enfant s'était innocemment approché de l'étal du bonimenteur qui racontait de merveilleuses histoires dans un non moins "merveilleux langage français", et il le fit, dit Cohen significativement "pour communier". On connaît la suite : le camelot antisémite le repère comme juif, le renvoie chez lui "voir à Jérusalem si j'y suis" sous "les rires approbateurs" des badauds, témoins de la scène qui est aussi (différents indices lexicaux l'attestent) une cène. Scènes et cènes primitives, d'où le petit garçon juif et étranger, mais combien francophile, se voit congédié dans la honte.

Deux traits ici méritent d'être relevés. Ce qui fascine le petit garçon juif de Corfou, c'est d'abord le "merveilleux langage français" du camelot. On ne dira jamais assez combien la France et ses valeurs émancipatrices séduisirent tant les Juifs de l'est européen, yiddishophones, persécutés par les pogroms, que ceux des Balkans, sépharades de langue judéo-espagnole. Amour de la France et de la langue française, qui fut pour eux une manière de nouvelle religion, comme la promesse d'une nouvelle alliance. Dans le récit que fait Albert Cohen de la scène primitive et marseillaise du camelot, ce n'est pas par hasard qu'intervient tout un champ lexical appartenant au registre catholique. L'enfant qu'il fut, écrit-il, "s'approche de la table pour communier". L'expression même, ici plutôt saugrenue, en dit long sur le sentiment qui l'habite alors : il va communier avec les autres

Dieu absent, Lui qui dispense gracieusement autant qu'aveuglement Son amour à ceux qui, prétend Cohen, ne le méritent pas. Qui ne le valent pas, lui, Cohen.

Il n'y a d'amour véritable que d'être chers. Il n'y a pas d'amour du prochain, c'est une pure légende. Il n'y a que de la haine. La haine règne partout et toujours, et non l'amour. Lucidité de Cohen ? Voire. Pour que sa démonstration, fût-elle lyrique et à la première personne, parût plus convaincante, il eût sans doute fallu qu'il mentionnât, au moins d'un mot, sa paternité. Ce mot, il ne l'a pas. On comprend dès lors ses appels à pardonner à ses ennemis à quoi il nous exhorte pour un bon tiers du livre. Comme s'il se sentait coupable. De quoi au juste ? Cela n'est pas dit. De n'avoir pas assez aimé sa mère ? Son ami Marcel Pagnol ? D'avoir insuffisamment appelé Dieu pour qu'Il se manifeste enfin, et le touche impossiblement de Sa grâce ? Non pas : mais de n'avoir su aimer l'être né de sa chair, l'être venu sur terre justement pour être aimé de lui, surtout de lui, d'abord de lui, l'être qui n'était rien que cette nécessité, que cette demande éperdue et muette et patente : l'amour que demande, par principe, un principe supérieur à tout principe, principe au sens où cela vient d'abord, avant tout commandement, toute obligation, toute *mitsva* : un enfant né de soi, sur terre par soi, et qui n'a rien demandé. Voici une première chose que je voulais dire à la relecture des *Carnets 1978*.

Une seconde tient à cet appel lancinant, douloureux, et pathétiquement réitéré de Cohen mécréant à la reconnaissance de Dieu. Le discours de Cohen est ici éminemment chrétien. Je veux dire : chrétien plutôt que juif. Et pourtant, c'est bien le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob qui est ici explicitement invoqué. Du mécréant Max

Jacob au mécréant Aaron Lustiger (en passant par Raïssa Maritain, Georges Cattauï, et bien d'autres), nombreux sont les Juifs déjudaïsés qui ont rencontré le Dieu d'amour des chrétiens, en la personne de Son fils. Je ne porte nul jugement sur eux. Les voies du Seigneur, etc. Et puis, j'ai moi-même trop peu de "religion" pour m'en offusquer. Non, c'est le langage singulier de Cohen qui quant à moi me retient.

Il y a une dimension sociologique à ce langage, dont Cohen ne dit rien. Ou plutôt, dont il dit un mot, comme un aveu, enfin, à la toute fin de ses *Carnets* : « Aie pitié de cet infidèle qui n'a pas eu la chance d'une foi transmise ». Je sais quelque chose, pour ma part, de cette foi absente parce que non transmise. Cette absence n'a pas d'assise individuelle et personnelle; elle est commune à un groupe : les Juifs d'Europe, Ashkénazes d'Europe centrale et orientale (comme c'est mon cas) ou Sépharades des Balkans comme pour Cohen. Nous avons embrassé les uns et les autres, très précocement, les valeurs universelles des Lumières : la raison et la justice politique (la seule) et, nous étrangers, l'amour éperdu de la France. D'où maintes déconvenues : l'affaire Dreyfus si douloureuse au père d'Albert Cohen ou la rencontre de l'antisémitisme (voir l'inoubliable scène du camelot lors des dix ans d'Albert, telle qu'il la narre dans *O vous, frères humains*²). Même si nos traditions familiales ont perduré deux ou trois générations, allant toujours s'étiolant jusqu'à disparaître, jusqu'à ne devenir que traces ténues, mémoire de mémoire, folklore (chansons et cuisine...), une dimension essentielle s'est perdue : le sens de la communauté. C'est-à-dire en somme le sens de l'élection³.

La judéité s'inscrit sur deux axes. Horizontal : l'insertion communautaire, la fréquentation naturelle de la

Français, autour de la sainte table, qui n'est autre que la France elle-même, divisée. Il sera alors reçu dans la communauté des fidèles de ce "merveilleux langage français". Symbolique aussi est l'objet même que vend le camelot : un "bâton de miracle", autrement dit un détacheur universel. De quoi le petit Juif du ghetto de Corfou, en 1905, devrait-il être détaché et détaché, sinon de son étrangeté même, y compris et surtout à ses propres yeux ? Las, c'est le contraire, comme on sait, qui a lieu : il est ignominieusement renvoyé au ghetto, et se retrouve pleurant devant un mur, "son premier mur des pleurs". Qu'on relise la suite, où la syntaxe même épouse le balancement de la prière juive, âme et corps confondus :

"Mon dos soudain vieillit devant le mur, mur des pleurs, mon dos devenu juif a commencé à aller d'arrière en avant et d'avant en arrière, a commencé à prendre le balancement rituel de mes pères; le rythme de plainte et de longue tristesse, la séculaire cadence de rumination du malheur, a commencé à se voûter et à devenir un dos méditatif, dos neurasthénique où pousse la bosse des Juifs, couronne de leur malheur, bosse des étrangers qui pensent trop et remâchent trop, remâchent tout seuls".

³ En tout cas jusqu'à ces dernières décennies, que Cohen n'aura pas connues, où le multiculturalisme à l'américaine, pour de complexes raisons sociopolitiques, a gagné nos sociétés occidentales, incitant certains, par-delà deux ou trois générations, à renouer avec les vieilles pratiques de longtemps abandonnées au profit de l'universel républicain, voire communiste.



synagogue, l'accomplissement des mitsvoth, la pratique familiale et rituelle du shabbat, etc. Vertical : la fidélité et la mémoire. Or, la déjudaïsation (ou encore la sécularisation) consiste d'abord dans l'abandon de l'axe horizontal : le judaïsme (n'est alors (qu')un souvenir, celui de la pratique de nos aïeux. Sans voir que la vraie fidélité juive, c'est essentiellement l'observance. Rester juif, c'est poursuivre indéfectiblement – ou renouer avec – les gestes de nos pères. La "foi", à ce titre, n'a pas grand sens, ou du moins grande importance. Dieu demande de Lui obéir, sans souci aucun de rétribution. Le chrétien, j'en ai peur, jugera cette attitude "pharisienne". Mais le pharisaïsme, c'est le judaïsme lui-même. Le Juif est juif à la lettre. L' "esprit" est une vue de l'esprit. D'où, me semble-t-il, adossé à la mort, l'extrême solitude de Cohen. Dans le déni de la paternité. Dans le déni d'un judaïsme effectif. Il est seul au monde, seul avec lui-même, se contemplant dans le miroir qui lui renvoie une fatalement triste image.

Une troisième chose me retient encore à la relecture de ces *Carnets* : le thème du pardon. Pardonnez à ses ennemis pour la raison qu'ils vont mourir et parce qu'ils souffrent déjà, même à leur insu, de cette agonie, cela me semble une antienne chrétienne et peu juive. Le Juif est sans pardon pour Amalek ou Aman. Au contraire, il réitère sans cesse sa malédiction à l'encontre de ses persécuteurs. Albert Cohen, adossé à la mort, pardonne à Pierre Laval dans sa prison d'avoir envoyé des enfants juifs de France dans les camps d'extermination. Va-t-il jusqu'à pardonner à Hitler ? à Eichmann et consorts ? Pardonne-t-on à qui ne demande pas pardon ? À qui, se contentant de signer un acte administratif, n'est pas même convaincu d'être un criminel à grande échelle, fût-il resté lui-même dans un bureau, à ne faire que signer des ordres de départs de convois anonymes ? Pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font !

Mais quand ils savent ce qu'ils font, et le font justement de le savoir ? L'enseignement d'un Emmanuel Lévinas ou d'un Yeshayahou Leibowitz est autrement exigeant : l'homme est responsable, jusqu'au bout, de lui et des autres, et jusqu'au bout comptable des autres.

Un dernier mot. Dans et par le silence que Dieu lui oppose, Cohen décrète que le monde et l'existence n'ont rigoureusement pas de sens. Il va répétant les paroles qu'on dirait inspirées de l'Ecclésiaste. Ainsi : « Car j'ai su, désespérément, que tout est sans raison et sans but dans cet univers indifférent dont le maître est le morne hasard ». Adossé à la mort, oui, sans doute. Mais le maître mot du judaïsme, c'est d'abord l'amour de la vie. *Le Haïm* est un mot que tout enfant juif, fût-il déjudaïsé, entend. C'est adossé à la vie que la vie prend du sens. Même si ce sens est le fruit toujours différé d'une quête, d'un questionnement. Du point de vue de la mort, rien n'a évidemment de sens. Les cimetières sont lieux impurs pour les cohanim – les prêtres –, ceux qui portent orgueilleusement le nom de Cohen. Le stoïcisme, l'épicurisme, le nihilisme, toute pensée adossée à la mort, ne sont pas juifs. Ni chrétiens, ai-je cru comprendre. ■

Note de la rédaction :

Ce texte n'est pas un compte-rendu d'un livre écrit il y a plus de vingt ans. Nous aurions été singulièrement en retard... Cette relecture subjective intéresse, précisément parce qu'elle montre la perception différente des choses essentielles selon les générations. Raczymow, "adossé à la vie", regarde en avant, vers sa fille ; Cohen, "adossé à la mort", regarde en arrière. Et il en va de même pour le reste. Il n'y a pas à s'étonner. Chacun lit et relit selon son cœur, et selon l'étape de la vie où il chemine.

Revue des revues

La rédaction de *Diasporiques* suit avec une amicale attention les autres revues juives d'inspiration laïque. Il faut notamment signaler la sortie du numéro 7, très attendu, de *Plurielles*, revue essentiellement culturelle, rédigée par l'association A.J.H.L. Ce numéro, consacré pour l'essentiel aux "Langues juives en diaspora" présente un dossier réunissant plusieurs excellents spécialistes des différents aspects de ce très riche sujet. On y trouve en particulier des textes sur le yiddish, le judéo-espagnol, le judéo-arabe, et... l'hébreu, ainsi que sur les rapports entre ces langues. Le numéro est complété par des études sur divers sujets touchant à la vie et à l'actualité juives, et par un ensemble de textes littéraires choisis par la rédaction. L'ensemble représente 200 pages, et coûte 80 francs. Pour plus de renseignements, faites signe à

Izio Rozenman, rédacteur en chef. ☎ : 01 44 24 12 94.
e-mail : rosenman@gps.jussieu.fr

Par ailleurs, le numéro 29, mars 1999, de *La Lettre Sépharade*, excellente revue qu'anime avec conviction Jean Carasso, est paru. Support irremplaçable de la vie et de la mémoire des Juifs hispanophones, cette publication se distingue par la qualité de ses sources et de ses articles. Pour tout renseignement écrire à *La Lettre Sépharade*, chez Jean Carasso, 84220 Gordes. Jean Carasso s'est engagé par ailleurs à aider la rédaction de *Diasporiques* dans ses efforts pour équilibrer la présence des divers versants de l'identité juive dans notre revue. Nous l'en remercions sincèrement.



KOSOVO juin 1995-avril 1999...

Dès 1995, le Cercle Gaston-Crémieux organisait des rencontres avec les représentants des Kosovars de France. Nous savions que le Kosova (que les Serbes appellent « Kosovo ») allait être le théâtre du prochain drame en ex-Yougoslavie, nous tentions à notre échelle d'en rendre conscients les Français. Dans le bulletin du Cercle daté de juin 1995, la parole a été donnée aux Kosovars, qui ont exposé dans un long article leur situation d'alors, et leurs craintes. Nous savons combien ils avaient eu raison... Voici le passage qui concluait ce texte :

Ni les témoignages ni les chiffres ni les mots ne peuvent traduire la terreur, l'injustice, la souffrance, le silence épais dans lequel sont emmurés les Albanais, qui redoutent un grand malheur à venir, pire encore que ce qu'ils endurent actuellement, malgré leur volonté de non-violence¹. Le Kosova est transformé actuellement en un vaste camp de concentration, où les Albanais subissent des perquisitions, sont ligotés, emprisonnés, tués devant la porte de leur foyer, dans les rues, aux champs, dans les trains et dans les bus, dans les magasins, les usines, les écoles, les facultés et les casernes. Les académiciens sont sans Académie, les professeurs sans amphithéâtres, les chercheurs sans laboratoires, les travailleurs sans usines, les artistes sans ateliers, les musiciens sans instruments, les écoliers sans livres, les mères sans fils, les frères sans sœurs, les poètes sans poésie. On nous a fusillé notre poésie. On nous a arraché le pain de la bouche. Nous, les Albanais de Kosova, Européens par la géographie, l'histoire, la linguistique, l'ethnographie, nous mourons dans l'indifférence. Nous attendons que s'éveille la conscience engourdie de l'Europe. Les membres de nos enfants sont atrophiés ; ils sont malades car ils ne trouvent plus leur nourriture au sein de leur mère. Ils sont victimes de la barbarie, de la folie d'envahir, de soumettre, de détruire, exercée par les 5 ou 7 % de Serbes qui vivent dans cette région. Le crime se nourrit, se gonfle du silence. L'homme est né libre ; c'est cette liberté que les Albanais revendiquent.

¹ Souligné par la rédaction.

Nul n'est obligé de vivre avec l'autre, mais tous nous sommes obligés de vivre à côté de l'autre. Malgré tout ce qu'ils ont enduré, malgré tout ce qu'ils endurent, les Albanais continuent à croire en l'homme. Peuple albanais de Kosova, peuple martyr, peuple interdit : on a assassiné le rêveur, mais on n'a pu tuer ton rêve. Ton rêve, c'est la liberté du Kosova, parmi tes semblables, dans une Europe libre et unie.

Murat BEJDA

Professeur de l'Université de Kosova
Actuellement professeur associé aux Universités
de la Sorbonne (Paris III) et de Poitiers.

Au printemps suivant, au moment où traditionnellement on commémore l'insurrection du Ghetto de Varsovie, le Cercle a reçu la lettre que voici :

La communauté juive de France, les Juifs du monde entier ainsi que l'État d'Israël commémorent aujourd'hui le plus tragique des anniversaires. Visant non seulement à exterminer physiquement les Juifs mais aussi à « effacer l'essence même, l'idée de ce peuple », la barbarie humaine n'avait pas atteint jusqu'alors de telles limites.

L'Association des Albanais en France s'incline devant le génocide de six millions de Juifs en Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle exprime ses profondes condoléances aux survivants de ce génocide, et ose espérer qu'une telle tragédie ne se reproduira plus.

La communauté des Albanais en France, ainsi que le peuple albanais qui vit dans les Balkans partagent l'infinie douleur du peuple juif.

En espérant que des mots puissent soulager le douloureux anniversaire du peuple juif, notre Association vous prie de recevoir ses plus sincères amitiés.

Le vice-président **Malic BRAHIMI**

Une chaleureuse rencontre

A l'occasion de la publication par la revue *Passages* dans son numéro 95 daté de février/mars 1999 d'un cahier spécial donnant carte blanche au cercle Gaston-Crémieux et à *Diasporiques*, une chaleureuse rencontre a réuni le 23 mars dans les locaux de *Passages* les rédactions des deux revues, au milieu d'un aimable groupe d'invités-lecteurs attentifs. Le maître des lieux, Emile Mallet, a exposé de manière

simple et sincère les raisons qui ont incité son périodique à ouvrir ses pages à notre équipe. Dans sa réponse, Richard Marienstras a su traduire l'importance qu'avait pour nous cette initiative, qui conforte la crédibilité de notre revue, et des idées qu'elle véhicule. Un verre amical en main, les participants ont pris le temps de faire mieux connaissance, en se promettant de se retrouver dès que possible.



La Mémoire

La mémoire juive est pleine de tristesse. Mais aussi, et nous l'oublions trop facilement, de rires. Le rire des générations passées fait partie de notre patrimoine, et le souvenir du shtetl, par exemple, n'est pas uniquement fait de misère et de pogroms. Nous inaugurons aujourd'hui, dans la rubrique "Mémoire", une section d'humour du passé, de l'humour-témoin. Ce sera le rire ashkénaze pour commencer, mais si nos lecteurs nous en donnent la matière, nous accueillerons volontiers le rire des autres branches du peuple juif. Pourvu qu'il témoigne du passé, qu'il soit drôle et... que nous ne le connaissions pas encore !

Un Juif pieux vient voir le rabbin, très ennuyé, et avoue un grand péché : il a omis de se laver les mains avant un repas, comme le prescrit la Loi. Comment expier ?

- Mais pourquoi ne t'es-tu pas lavé les mains ? C'est très mal, ça !
- Parce que c'était dans un restaurant goy, et j'étais gêné, parce que les autres ne se lavaient pas les mains, eux, alors, je ne voulais pas me faire remarquer...
- Tu as mangé des nourritures impures ? Mais pourquoi ? Il y a pourtant des restaurants cachés chez nous !
- Oui, mais ils sont tous fermés le jour du Kippour...

Moshé rencontre deux amis qu'il avait perdus de vue et, tout excité, leur annonce :

- Ma femme vient d'accoucher... c'est un garçon ! Je vous invite pour la circoncision !
- Mazel tov ! Oui, bien sûr, nous viendrons ! Où habites-tu donc à présent ?
- Moshé leur donne l'adresse et explique :
- En arrivant, frappez fort à la porte avec le pied !
- Avec le pied ? Pourquoi avec le pied ?
- Vous ne viendrez tout de même pas les mains vides...

Le rabbin doit départager deux Juives qui se querellent au sujet d'une casserole :

- Pourquoi refuses-tu de rendre à ta voisine sa casserole ?
- Rabbi, premièrement je n'ai jamais emprunté sa casserole. Et puis, cette casserole, elle avait un grand trou. Et, enfin, cette casserole, je l'ai déjà rendue à une autre voisine !

Une petite communauté villageoise cherche un rabbin. Un candidat se présente, et cite comme référence le rabbin d'une ville voisine. Consulté, ce dernier écrit :

"Ce candidat est l'égal de Moïse, de Salomon, d'Aristote"... Rien d'étonnant donc si le postulant obtient la place. Mais très vite il apparaît comme un piètre orateur, un inculte et, par-dessus le marché, grand amateur de femmes. La communauté se tourne vers le rabbin qui a fourni l'attestation. La réponse :

- De quoi vous étonnez-vous ? Je vous l'avais dit : il bégaiement comme Moïse, court les femmes comme Salomon, et connaît nos Écritures comme Aristote !

Yankel a eu des paroles blessantes pour Aron. Aron appelle Yankel devant le tribunal rabbinique et le fait condamner à récuser ses paroles devant la communauté réunie. Pour éviter tout malentendu, le rabbin lui impose le texte à lire.

- Le jour venu, on entend Yankel s'écrier publiquement :
- Aron n'est pas un voleur ?? Aron n'est pas un voyou ?!
- Le rabbin s'irrite : Ton intonation rend la récusation nulle, et plus blessante encore que l'insulte initiale !
- Rabbi, vous m'avez imposé les paroles, mais m'avez laissé libre de choisir l'air...
 - Pour la peine, tu présenteras en public tes regrets à Aron !
- Et voici Yankel qui hurle devant tout le village :
- Je regrette que Aron soit un voleur ! Je regrette que Aron soit un voyou !

*

Quelques annonces

Diasporiques continue son chemin. Les idées foisonnent. Pour les réaliser il nous faut votre assistance :

Nous recherchons un **webmestre** pour développer et gérer le site qui vient d'être créé sur la toile. Nous recherchons également un **dessinateur** capable de réaliser une bande dessinée (feuilleton) dont l'idée a surgi il a déjà un an. Nous recherchons un **dessinateur-graveur** pour illustrer certains articles autrement que par des photos.

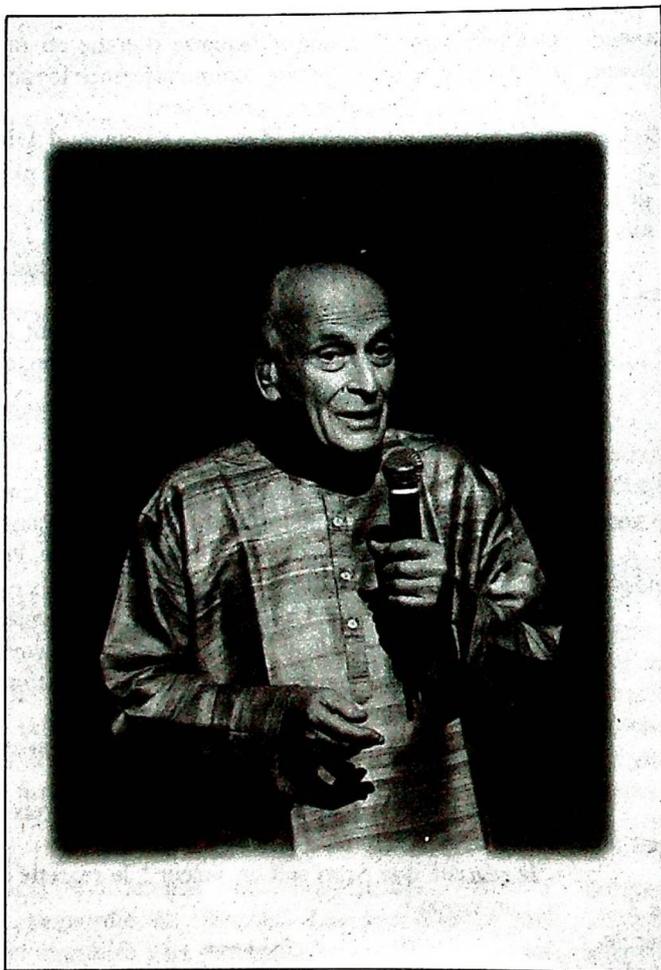
Dans l'état actuel des finances de *Diasporiques*, toutes ces fonctions sont évidemment bénévoles ! Mais rejoindre l'équipe chaleureuse est un bonheur suffisant...

Faire acte de candidature auprès du Secrétaire du Cercle : Jacques Burko ; 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

In Memoriam



Yehudi Menuhin est mort... Les paroles sont inutiles à présent – Yehudi Menuhin est mort, et tous les média ont tout dit sur l'artiste et sur l'homme. Car c'était un Homme, 'a mentch' comme disent les yiddishistes. Nous nous contentons de vous offrir cette photo inédite, pour vous souvenir de l'inflexible défenseur de ce qui est juste, de ce qui est bon, de ce qui est humain.



Crédit photo Olivier Teszlak

(Suite de l'éditorial)

résoudre – comme avait naguère tenté de le faire la loi Joxe dans son article premier, hélas récusé par le Conseil Constitutionnel. Or cet impératif est aujourd'hui délibérément récusé par nos responsables politiques. S'agit-il ici de détails au regard des réussites incontestables de ce gouvernement ou au contraire de manquements

graves aux engagements souscrits ? À chacun, à gauche, d'en décider et de prendre ses responsabilités au moment de mettre son bulletin "européen" dans l'urne. Certains privilégieront à coup sûr la première de ces hypothèses ; d'autres tiendront au contraire à témoigner, en signe d'avertissement, de leur refus d'être menés là où ils ne

veulent pas aller. Le scrutin européen vient à point nommé pour que s'expriment ces choix. Mais il demeure sans doute regrettable que les circonstances à la fois européennes et nationales contribuent les unes et les autres à estomper le sens propre de cette élection.

Diasporiques

Sommaire

L'ACTUALITÉ	2
Quand tous les choix sont mauvais (R. Marienstras)	
Le revirement du CRIF (Cercle Gaston-Crémieux)	
Médecin avant d'être français (2) (G. Federmann)	
Tranche de vie d'un travailleur immigré sans papiers (B. Lazar)	
LE DÉBAT	7
Moscou : l'antisémitisme toujours (N. Marie-Schwartzberg)	
Le yiddich, encore un mot (J. Burko)	
Lettres des lecteurs	
HUMEUR	10
E. Kahn, J. S. Nakhalnik	
LA CULTURE	11
Les livres (F. Weil, D. Rousset)	
Poésie (A. Jaume)	
La musique (S. Kuczynski-Lévy)	
TEXTES	16
L'Église réformée de France et le statut... (O. Rosowsky)	
Génocides. Dignité humaine... (A. Margolis-Edelman)	
Relire les <i>Carnets</i> 1978 d'Albert Cohen (H. Raczymow)	
Kosovo juin 1995 - avril 1999 (M. Bejda, M. Brahimi)	
LA MÉMOIRE	27
IN MEMORIAM	28
Yehudi Menuhin	